

# **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

Rapport du Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la Défense

*Le président du Comité,*  
L'honorable Colin Kenny

*Le vice-président,*  
L'honorable J. Michael Forrestall

Septembre 2002

## MEMBRES

---

37<sup>ième</sup> Parlement – 1<sup>ière</sup> Session

### LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

*President:* L'honorable Colin Kenny

Vice-président: L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs : Atkins  
Banks  
\*Carstairs, c.p. (ou Robichaud, c.p.)  
Cordy  
Day  
LaPierre  
\*Lynch-Staunton (ou Kinsella)  
Meighen  
Wiebe

*\*Membres d'office*

Les sénateurs suivants ont aussi participé aux travaux du Comité lors de son étude: Les honorables sénateurs Baker et Taylor.

-----

# LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
NORAD, une exception .....	5
Nécessité d'une politique nationale.....	6
L'intérêt propre du Canada.....	6
Une utilisation efficace des ressources .....	7
<b>PARTIE I</b>	
<b>LA DÉFENSE DES CÔTES CANADIENNES.....</b>	<b>9</b>
Le littoral .....	9
Une surveillance au cas par cas .....	10
Améliorer la capacité de planification et la capacité opérationnelle.....	11
<b>RECOMMANDATIONS:</b>	
<b>La défense des eaux territoriales du Canada .....</b>	<b>13</b>
<b>PARTIE II</b>	
<b>DÉFENSE DE LA MASSE TERRESTRE DU CANADA ET DE L'AMÉRIQUE DU NORD .....</b>	<b>17</b>
Nécessité d'une plus large coopération entre les États-Unis et le Canada en matière d'entraînement et d'utilisation des forces terrestres.....	17
Comment notre entraînement à l'échelle du groupement tactique et de la brigade a disparu .....	19
Nécessité d'un entraînement commun dans le cadre du commandement du Nord .....	20

# LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE

---

## **RECOMMANDATIONS**

**Défense du Canada et de l'Amérique du Nord ..... 23**

## **PARTIE III**

**LES MOTIFS IMPÉRATIFS DE CHANGEMENT..... 25**

**A. Le Canada est-il menacé? ..... 25**

**B. Le modèle du NORAD ..... 26**

**C. Utiliser intelligemment l'Amérique pour défendre le Canada  
..... 28**

**Les implications pour la sécurité ..... 28**

**D. Défendre deux grands pays et une gigantesque économie... 29**

## **ANNEXES**

### **ANNEXE I**

**NORAD ..... 33**

### **ANNEXE II**

**STRUCTURE DE COMMANDEMENT UNIFIÉE DE L'ARMÉE  
AMÉRICAINNE ..... 37**

### **ANNEXE III**

**LES RELATIONS DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINES ..... 45**

### **ANNEXE IV**

**ORDRE DE RENVOI ..... 49**

### **ANNEXE V**

**ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ ..... 51**

### **ANNEXE VI**

**ORGANISATIONS QUI ONT COMPARU DEVANT LE  
COMITÉ ..... 65**

### **ANNEXE VII**

**LISTE DES PIÈCES ..... 67**

**LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD :  
UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

<b>ANNEXE VIII</b>	
<b>STATISTIQUES SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ</b>	<b>71</b>
<b>ANNEXE IX</b>	
<b>ACTIVITÉS DES MÉDIAS</b>	<b>73</b>
<b>ANNEXE X</b>	
<b>BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE XI</b>	
<b>BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ</b>	<b>99</b>
<b>ANNEXE XII</b>	
<b>INDEX</b>	<b>107</b>



## **Rapport du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense**

### **INTRODUCTION**

En février 2002, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a déposé un rapport sur le sous-financement sérieux des Forces armées canadiennes et la préparation militaire insuffisante qui en découle. Ce rapport exposait également en détail le manque de sécurité dans les aéroports et les ports de mer du Canada. Nous continuons depuis de mener des études et d'entendre des témoins. Aussi avons-nous décidé de publier maintenant un nouveau rapport sur deux sujets d'actualité qui nous semblent mériter une attention plus soutenue :

La nécessité pour le gouvernement du Canada d'améliorer sans délai le repérage des navires qui approchent ses eaux territoriales et qui se déplacent à l'intérieur de celles-ci.

La nécessité pour le gouvernement du Canada d'agir sans tarder afin de mieux préparer les soldats canadiens à collaborer dans l'action avec les troupes des États-Unis ou de l'OTAN à la défense de l'Amérique du Nord.

### **NORAD, une exception**

Le Comité note que le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), partenariat militaire Canada-États-Unis conçu avant tout pour défendre l'espace aérien nord-américain, répond correctement au besoin d'une réaction commune rapide face aux menaces aériennes contre l'Amérique du Nord (p. ex. NORAD a réagi rapidement aux événements du 11 septembre 2001, alors qu'un officier canadien exerçait le commandement ce jour là à Colorado Springs).

Le Comité remarque en revanche qu'il n'existe aucun mécanisme mettant en jeu les deux pays dans le domaine de la défense maritime et terrestre. Est-il nécessaire de prévoir des dispositifs de défense maritime et

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

terrestre aussi profondément intégrés que celui qui est assuré par NORAD dans le domaine aérien? C'est une question dont il faut débattre.

### **Nécessité d'une politique nationale**

Aux yeux du Comité, toutefois, il est évident que le Canada se doit d'agir sans délai pour améliorer la défense de ses eaux territoriales et que cette opération doit comporter une planification et une coopération concertées avec les États-Unis, voire la capacité de prévoir des mesures conjointes en cas d'urgence.

Il est également concevable que des actions communes s'avèrent nécessaires au sol. Le Canada et les États-Unis devraient s'attacher à donner une instruction conjointe aux troupes terrestres jusqu'au niveau de la brigade inclusivement, une pratique qui a été abandonnée au cours de la dernière décennie pour une série de raisons peu convaincantes. Ce type de formation est impératif, compte tenu de l'ampleur de la menace commune qui pèse sur les deux pays, laquelle a été amplement prouvée par les événements du 11 septembre.

### **L'intérêt propre du Canada**

Les recommandations du Comité se fondent sur l'intérêt propre du Canada. La vision militaire de notre pays doit viser à assurer le meilleur niveau possible de protection et de sécurité à ses 31 millions de citoyens. Les Canadiens savent néanmoins que leur sécurité dépend largement de la sécurité mondiale et notamment de celle de l'Amérique du Nord. Ils ne peuvent pas être à l'abri sur une planète aux abois et sûrement pas sur un continent aux abois.

Certaines recommandations de notre rapport concernent exclusivement la capacité propre du Canada de défendre son territoire, mais d'autres visent le rehaussement de l'actuel niveau de coopération militaire entre notre pays et les États-Unis. Si une telle coopération, dans le cadre de l'engagement global du Canada en faveur de la sécurité collective, constitue l'un des grands piliers de la stratégie de défense canadienne depuis plusieurs décennies maintenant, toute suggestion visant au renforcement des liens militaires soulève invariablement des questions sur l'éventuel affaiblissement de l'intégrité politique du Canada qui pourrait s'ensuivre.



## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

Il faut donc insister sur le fait que les recommandations du présent rapport sont au départ étroitement axées sur les intérêts nationaux du Canada, et non pas sur les souhaits des décideurs de Washington ou d'ailleurs. En tant que membres du Parlement du Canada, nous avons comme principale mission de promouvoir le bien-être des Canadiens et la capacité du gouvernement du Canada de soutenir ces derniers au sein d'une nation forte et indépendante.

### **Une utilisation efficace des ressources**

Les membres de notre Comité sont d'avis que, pour optimiser cette capacité nationale, le gouvernement doit faire un usage intelligent et réfléchi de toutes les ressources qui sont à sa disposition. Cela suppose une utilisation prudente de notre voisinage avec la force militaire de la seule superpuissance mondiale encore existante – un pays avec lequel nous partageons un continent, mais aussi des ennemis communs.

Le lieutenant-général George Macdonald, vice-chef d'état-major des Forces canadiennes, a déclaré au Comité que le Canada et les États-Unis devaient au moins envisager d'étendre aux opérations maritimes et terrestres la coopération qu'ils entretiennent dans le domaine de la défense aérienne au sein du NORAD.

Dans un témoignage subséquent, le lgén Macdonald et Jill Sinclair, sous-ministre adjointe par intérim responsable de la sécurité et des politiques au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ont affirmé que le gouvernement fédéral ne prévoyait aucun mécanisme comparable à NORAD pour les opérations maritimes ou terrestres. De fait, Mme Sinclair a déclaré au Comité que le gouvernement n'envisageait rien de plus que des mesures de planification et de coordination à cet égard et qu'il pourrait n'apporter aucune amélioration. Les ministères concernés, a-t-elle dit, envisagent au plus des « mesures modestes et pratiques qui pourraient être – ou ne pas être – nécessaires à l'amélioration des capacités existantes ».

Le Comité estime qu'une coordination plus serrée des moyens des deux pays s'impose. En tout cas, nous récusons tout à fait l'idée qu'une coordination continentale plus poussée de la surveillance des côtes et/ou de l'utilisation des troupes au sol pourrait « ne pas être » nécessaire. Ce resserrement est indispensable, et nos recommandations vont dans ce sens.

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

S'agissant d'une coopération plus large entre le Canada et les États-Unis pour la défense du continent nord-américain, les membres du Comité sont convaincus qu'un élargissement mesuré du partenariat militaire entre le Canada et les États-Unis serait de nature à améliorer le processus consultatif entre les deux pays. Il pourrait bien également réduire les probabilités que les États-Unis entreprennent une action militaire unilatérale pour défendre le continent nord-américain.

## **Partie I**

### **LA DÉFENSE DES CÔTES CANADIENNES**

Un littoral océanique de plusieurs milliers de kilomètres et des centaines de ports sur nos côtes : ce sont des difficultés énormes pour les autorités canadiennes qui souhaitent empêcher les débarquements non autorisés. Autrefois, on cherchait à enrayer la contrebande de biens, mais, depuis quelques années, c'est l'entrée illégale d'étrangers clandestins qui représente le problème le plus grave.

Depuis le 11 septembre 2001, il est évident que le Canada fait également face à l'incursion possible de terroristes et d'armes de destruction massive. Il faut absolument trouver une nouvelle façon de protéger les côtes et les voies navigables du Canada.

Il existe maintenant de nouveaux moyens technologiques auxquels les autorités canadiennes pourraient recourir pour mieux se préparer à l'arrivée de navires indésirables près des eaux canadiennes. La capacité du Canada d'intercepter ces navires doit être renforcée immédiatement par une coordination améliorée et des règlements plus sévères concernant les rapports des douanes.

#### **Le littoral**

Bien entendu, le gouvernement du Canada ne peut pas affecter un fonctionnaire dans chaque port et dans chaque crique. D'après nos témoins, dans les zones les plus reculées du littoral canadien, l'information des autorités douanières se fait selon un système fondé sur l'honneur. Évidemment, il n'y a guère de chances que les contrebandiers et les terroristes en puissance aillent se rapporter au service des douanes.

Pour protéger les côtes longues et découpées du Canada contre tout comportement indésirable, il importe d'acquérir autant de renseignements que possible sur les « navires suspects » avant que ceux-ci n'entrent dans les eaux canadiennes et pendant qu'ils s'y déplacent.

En principe, les autorités canadiennes sont censées être informées de tout envoi maritime d'importance qui doit entrer dans un port canadien en provenance d'un port étranger. Toutefois, le système en place est volontaire.

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

En ce qui concerne les grandes sociétés maritimes, il semble fonctionner relativement bien, mais on ne peut pas s'y fier à cent pour cent. Il devient inutile, par exemple, si le capitaine d'un navire décide de ne pas suivre la route prévue.

D'autre part, les navires qui appartiennent à des organisations plus petites ne respectent pas toujours les formalités de déclaration dans le port d'origine et leur arrivée dans les eaux canadiennes survient souvent comme une surprise. Et, bien entendu, il ne faut pas compter que les navires qui s'adonnent à la contrebande ou au terrorisme aient davantage envie d'annoncer leurs déplacements que de faire volontairement une déclaration à la douane.

### **Une surveillance au cas par cas**

Bien sûr, le Canada exerce à certains endroits une surveillance de son littoral. À Halifax et à Victoria, un navire des Forces canadiennes à haut niveau de préparation est prêt à réagir au besoin. Mais ce sont des exceptions. D'après le vice-amiral Ron Buck, commandant de la marine canadienne, s'il est vrai que les patrouilles « sont des unités réelles capables d'agir », elles sont coûteuses, alors que le budget militaire du Canada est serré.

Les avions Aurora des Forces canadiennes effectuent des patrouilles aériennes au-dessus des voies d'approche logiques de façon régulière, mais pas tous les jours.

De temps à autre, les navires et les avions des deux pays joignent leurs efforts dans les zones qui chevauchent les eaux américaines et canadiennes, lorsqu'il y a incertitude quant à la destination exacte de tel ou tel navire. Depuis le 11 septembre 2001, la Garde côtière américaine a reçu instruction de surveiller jusqu'à la limite territoriale des 200 milles, tandis que la marine américaine est responsable des interceptions au-delà de cette limite. Les autorités militaires américaines informent souvent leurs homologues canadiens lorsqu'il semble qu'un « objectif digne d'intérêt » se dirige vers les eaux canadiennes.

La Gendarmerie royale du Canada, Immigration Canada, Pêches et Océans Canada et l'Agence des douanes et du revenu du Canada possèdent tous au moins une capacité restreinte d'intercepter les navires qui arrivent ou

## LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE

---

qui partent. À l'occasion, des avions légers patrouillent les côtes à la recherche d'activités illégales. Une certaine coordination existe entre les ministères fédéraux canadiens, mais ni plan directeur ni politique de liaison ne s'applique aux divers centres d'opérations. La poursuite de navires suspects se fait d'après une analyse des risques fondée sur les renseignements disponibles. Lorsque plusieurs organismes sont concernés ou que les deux pays sont en cause, la coordination se fait au cas par cas.

### **Améliorer la capacité de planification et la capacité opérationnelle**

Le vice-amiral Buck se félicite que la coopération se soit accrue entre les autorités canadiennes et américaines depuis le 11 septembre – de même qu'entre les ministères et organismes du gouvernement canadien – pour ce qui touche à la surveillance des côtes nord-américaines. Toutefois, il est du même avis que le Igén Macdonald, qui a déclaré au Comité : « Nous envisageons l'établissement d'un groupe de planification et de surveillance binational pour répondre aux menaces terrestres et maritimes ». Nos recommandations traduisent notre conviction qu'une coopération accrue devrait effectivement exister en matière de planification et de coordination, mais également dans les opérations.

Le Igén Macdonald a laissé entendre que les mesures de planification et de coordination pourraient être suivies par des opérations conjointes en cas d'urgence. Il nous a déclaré ceci :

*L'une des mesures utiles que pourrait prendre le groupe de planification de surveillance dont nous avons discuté serait, espérons-nous, de définir les situations dans lesquelles ce type de coopération [opérationnelle] serait nécessaire et d'établir des protocoles de processus ou des plans, afin d'en permettre la réalisation relativement rapidement, de manière à ce que, s'il était nécessaire aux forces armées de traverser une frontière, dans un sens ou dans l'autre, un mécanisme soit en place qui permette de dire : « Il s'agit là du scénario no 9. Voici le niveau d'urgence. Voici ce que nous avons prévu faire. Sommes-nous d'accord pour le faire? Donc, allons-y, mettons les choses en place ».*

Tout comme le Igén Macdonald, le Comité estime qu'il faudrait prévoir les cas dans lesquels il est effectivement nécessaire de recourir à des opérations conjointes canado-américaines.

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

Toutefois, le Comité ne saurait trop dire combien il est convaincu que ce genre de déploiement devrait faire, à l'avance, l'objet d'une instruction conjointe, afin de familiariser les participants aux matériels, aux méthodes et aux modalités de commandement et de contrôle des deux pays. Cette mesure réduirait les risques d'échecs et d'accidents mortels.

**RECOMMANDATIONS :**

**La défense des eaux territoriales du Canada**

Le Comité estime que le gouvernement du Canada se doit d'abandonner son actuelle méthode fragmentée et largement ponctuelle de défense du littoral. Il recommande au gouvernement d'élaborer une politique nationale visant à mieux protéger nos côtes, sur l'Atlantique, sur le Pacifique et sur les Grands Lacs. Une telle politique devrait comporter des unités mixtes Canada-États-Unis de planification et de coordination pour les côtes est et ouest du continent, et des exigences de déclarations et de surveillance plus strictes pour ce qui concerne les navires qui prévoient entrer dans les eaux canadiennes.

**CONCERNANT L'AMÉLIORATION DE LA DÉFENSE DES EAUX  
TERRITORIALES DU CANADA, LE COMITÉ RECOMMANDE :**

1. l'adoption d'une méthode successive de reddition des comptes et de suivi pour savoir en temps voulu que des navires approchent les eaux canadiennes ;
2. la coordination de toutes les ressources canadiennes – c'est-à-dire de la Marine, de la Garde côtière, de l'Armée de l'air, de l'Armée de terre, de Citoyenneté et Immigration Canada, de l'Agence des douanes et du revenu, des forces policières et des organismes chargés du renseignement et de la surveillance par satellite – pour améliorer la défense des côtes canadiennes ;
3. une collaboration et une coordination plus larges avec nos homologues américains.

**LE COMITÉ RECOMMANDE PLUS PARTICULIÈREMENT –**

1. la création d'un groupe de planification opérationnelle canado-américain qui serait composé de représentants de la marine canadienne, de la Garde côtière canadienne, de la marine

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

- américaine et de la Garde côtière américaine. Cette unité d'environ 50 personnes devrait être stationnée à Colorado Springs, à proximité des agents de planification du NORAD ;
2. la coordination et utilisation efficace des nombreuses ressources de surveillance telles que : un système de compte rendu de position de navires ; les atouts de la Marine canadienne, incluant les navires de défense côtière et les frégates canadiennes de patrouille ; les ressources de repérage de satellites ; les vols réglementaires Aurora ; les services de patrouilles et de renseignements du ministère des Pêches et Océans, de la Garde côtière canadienne et de la Gendarmerie royale du Canada ;
  3. la création de centres d'opérations multiministérielles à Halifax et à Esquimalt pour recueillir et analyser du renseignement sur les expéditions et dresser un portrait opérationnel conjugué de tous les organismes gouvernementaux ayant affaire aux navires qui entrent au Canada, pour réagir aux menaces dirigées contre les côtes d'Amérique du Nord et pour concevoir des procédures destinées à répondre à tous les scénarios prévus ;
  4. la négociation par le Canada d'ententes de réciprocité avec d'autres pays maritimes pour échanger de l'information sur les mouvements de navires entre leurs eaux territoriales ;
  5. l'instauration de procédures de compte rendu obligatoire aux termes desquelles tous les navires (au déplacement à déterminer par les responsables de la réglementation canadienne) qui ont l'intention d'entrer dans les eaux canadiennes seront tenus de rendre compte, dès le port de départ, de leur destination au Canada et de la date estimative de leur arrivée, avec des mises à jour périodiques au cours de leur traversée et à leur arrivée ;
  6. l'instauration de l'exigence que tous les navires (au déplacement à déterminer par les responsables de la réglementation canadienne) qui ont l'intention d'entrer dans les eaux canadiennes en informent les autorités portuaires canadiennes 48 heures avant leur arrivée ;



## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

- 7. l'instauration de l'exigence que les navires (au déplacement à déterminer par les responsables de la réglementation canadienne) qui ont l'intention d'entrer dans les eaux canadiennes soient munis de transpondeurs pour permettre le repérage électronique de tous les navires approchant les côtes ;**
  
- 8. la mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité dans la région des Grands Lacs, notamment :**
  - i. l'obligation pour tous les navires (au déplacement à déterminer par les responsables de la réglementation canadienne) d'informer les autorités canadiennes 24 heures avant leur arrivée dans des ports canadiens des Grands Lacs ;**
  
  - ii. l'obligation pour tous les navires (au déplacement à déterminer par les responsables de la réglementation canadienne) ayant l'intention de manœuvrer dans la région des Grands Lacs d'être munis de transpondeurs pour permettre leur repérage électronique par les autorités canadiennes (cette mesure aura pour effet supplémentaire d'améliorer la précision des recherches et sauvetages) ;**
  
  - iii. l'obligation de rendre compte quotidiennement aux autorités canadiennes pour tous les navires (au déplacement à déterminer par les responsables de la réglementation canadienne) qui traversent les eaux nationales du Canada ;**
  
  - iv. la responsabilité pour les stations des Grands Lacs du Canada de recevoir et de coordonner ces comptes rendus et de communiquer avec les organisations policières.**

**LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD :  
UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

## **PARTIE II**

### **Défense de la masse terrestre du Canada et de l'Amérique du Nord**

Le Canada ne dispose pas d'une grande armée permanente, et ses effectifs ne sont pas bien équipés. Bien qu'il soit chargé de défendre la deuxième masse terrestre en importance au monde, il se classe au 17<sup>e</sup> rang des 19 pays de l'OTAN pour le budget de la défense en pourcentage du PIB, devant seulement le Luxembourg (18<sup>e</sup>) et l'Islande (19<sup>e</sup>).

Pour être à la hauteur des responsabilités qui lui ont été attribuées depuis huit ans, l'armée canadienne devrait compter sur 75 000 militaires entraînés. Le chiffre actuel – 54 000 personnes – des effectifs entraînés est largement au-dessous même du chiffre recommandé par le gouvernement (60 000).

#### **Nécessité d'une plus large coopération entre les États-Unis et le Canada en matière d'entraînement et d'utilisation des forces terrestres**

Le lieutenant-général Michael Jeffery, chef d'état-major de l'armée de terre, a déclaré au Comité que, si l'on veut que les troupes terrestres du Canada soient suffisamment préparées à des combats à grande échelle de concert avec les troupes d'autres pays, il est absolument nécessaire de prévoir un entraînement collectif en matière de groupement tactique à grande échelle et au niveau des opérations de brigade.

Le lgén Jeffery attribue le manque d'entraînement des dernières années au rythme effréné auquel les troupes de l'armée canadienne ont été déployées dans des missions à l'étranger :

*Je suis absolument convaincu qu'il faut donner plus d'entraînement en matière de groupement tactique et d'opérations de brigade. C'est seulement en faisant un entraînement à ce niveau qu'on exerce toutes les compétences acquises et qu'on se perfectionne pour maintenir le type de qualité dont nous avons fait preuve... dans des endroits comme l'Afghanistan. Cela fait environ dix ans que l'armée*

## LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE

---

*canadienne n'a pas entrepris d'entraînement important à l'échelle des brigades. On finit par perdre ces compétences, cette expertise. L'un des principaux enjeux, pour nous, étant donné notre rythme de déploiement et nos ressources, est d'avoir un régime d'entraînement régulier qui permette progressivement à toute l'armée de s'entraîner à l'échelle du groupement tactique, puis de la brigade, afin d'entretenir cette expertise à longue échéance. C'est une partie extrêmement importante de ce que nous faisons. Faute de quoi, tout cet investissement humain et matériel est, selon moi, largement inutile. Sans cet entraînement, on n'a pas la capacité, on a seulement l'organisation.*

Les troupes britanniques continuent de s'entraîner en matière de groupement tactique et, à l'occasion, à l'échelle des brigades, à Suffield (Alberta), site dont elles assument le fonctionnement. Le lgén Jeffery a déclaré que, comme les troupes canadiennes ont été énormément sollicitées dans les limites de leur budget actuel, elles n'ont pas pu se joindre à ces exercices directs.

Si l'on veut que les Canadiens jouent un rôle majeur dans la défense du Canada en particulier et de l'Amérique du Nord en général, ils doivent être entraînés à ce très haut niveau avec les troupes américaines. Mais le lgén Jeffery a expliqué que son homologue américain a été contraint de renoncer à des exercices communs à grande échelle avec les Canadiens, et en fait avec l'ensemble des alliés des États-Unis, sur des sites américains, parce que les Américains ont le sentiment qu'ils n'ont même pas la capacité de donner à leurs propres troupes tout l'entraînement dont elles ont besoin à ce niveau.

Le lgén Jeffery a déclaré que les Américains ont laissé ouverte la possibilité, à titre compensatoire, d'exercices d'entraînement à grande échelle sur le sol canadien ou américain lorsque le Centre canadien d'entraînement aux manœuvres serait ouvert à Wainwright (Alb.). Dans le cadre de discussions plus approfondies avec les autorités supérieures des États-Unis, la possibilité d'exercices d'entraînement réciproques a été confirmée.

Le centre d'entraînement, qui emploiera la technologie laser sur toutes les armes et disposera d'un système de pointe pour l'enregistrement et l'analyse de données, est censé ouvrir ses portes en 2004. Cependant, bien qu'il apparaisse actuellement en tant que poste du budget des Forces

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

canadiennes, la construction n'en a pas encore été entamée. Ce projet reste exposé au genre de restrictions budgétaires qui ont caractérisé les dépenses militaires dans les dernières années.

L'un des avantages de la collaboration avec le groupe de sécurité de l'OTAN était que les troupes des pays de l'Organisation participaient régulièrement à des exercices d'entraînement communs, notamment lorsque les troupes américaines et canadiennes étaient stationnées en Europe de l'Ouest de 1953 à 1993. Les troupes canadiennes sont devenues interopérables avec tous les alliés de l'OTAN, mais notamment avec les armées stationnées dans le Sud de l'Allemagne, c'est-à-dire les troupes terrestres américaines, allemandes et françaises. Il y avait au moins un grand exercice multinational avec les forces terrestres et aériennes par année.

### **Comment notre entraînement à l'échelle du groupement tactique et de la brigade a disparu**

Tout cela représentait une excellente cohésion parmi les forces de l'OTAN, et les troupes canadiennes étaient bien préparées au genre d'opérations de coalition qui rendent une armée relativement petite beaucoup plus efficace dans une équipe qu'elle ne le serait à elle seule. Le retrait des forces stationnées en Allemagne en 1993 a mis fin à ce genre d'entraînement commun pour les forces terrestres canadiennes.

Avant les restrictions imposées au budget du MDN, les Forces canadiennes organisaient régulièrement des entraînements communs à l'échelle nationale. L'entraînement avec les forces américaines avait lieu à l'échelle des unités et, à l'occasion, à l'échelle des brigades. Les coupures budgétaires, conjuguées à l'attribution de responsabilités de maintien de la paix à l'étranger, ont provoqué le report ou l'annulation de la plupart des entraînements collectifs, et ce, même au sein des Forces canadiennes en tant que tel.

La valeur de l'entraînement collectif est certainement toujours reconnue dans son principe, mais les forces terrestres canadiennes n'ont organisé aucun entraînement collectif direct à l'échelle de la brigade et plus depuis 1993.

Pour améliorer l'interopérabilité globale nécessaire à l'organisation d'opérations de coalition et/ou communes, il est évident que, à l'heure

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

actuelle, les troupes canadiennes ont besoin de s'entraîner avec les troupes américaines. Le perfectionnement de la technologie militaire américaine continue de devancer celui des alliés des États-Unis.

### **Nécessité d'un entraînement commun dans le cadre du commandement Nord**

Le commandement Nord (*Northern Command* ou NORTHCOM), qui sera opérationnel le 1<sup>er</sup> octobre 2002, sera une unité de commandement américaine chargée de coordonner les ressources militaires américaines pour la défense de l'Amérique du Nord. Destiné à défendre « la patrie », NORTHCOM sera l'un des cinq commandements géographiques globaux conçus pour coordonner et déployer les troupes opérationnelles américaines terrestres, aériennes et navales jugées nécessaires dans telle ou telle situation d'urgence. Selon la description des autorités américaines, ce commandement s'étendra « de l'Alaska au Nord des Caraïbes et du Mexique en passant par tout le territoire nord-américain, avec appui au Canada, jusqu'au Sud des États-Unis ». (Pour plus de renseignements sur la structure de commandement unifié de l'armée américaine, voir l'annexe II).

Le commandement Nord sera une organisation strictement américaine. Mais elle sera sous la direction du même commandant en chef responsable de la défense aérospatiale canado-américaine du NORAD, dont le quartier général se trouve à Colorado Springs.

Le gouvernement américain a fait clairement comprendre qu'il a l'intention de garantir la sécurité du continent et qu'il se chargera lui-même de cette mission si besoin est.

Le Comité a pris connaissance des remarques de très nombreux témoins concernant la meilleure manière de défendre le Canada. C'est l'historien Jack Granatstein, président du Conseil pour la défense et la sécurité du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle, qui a sans doute formulé les commentaires les plus convaincants :

*La question [de la défense du Canada] . . . doit être abordée avec réalisme. Les États-Unis sont déterminés à améliorer la défense de leur territoire et ils aborderont la question, comme il se doit, dans une perspective continentale. Le communiqué annonçant la création du commandement Nord précise que sa zone de responsabilité sera toute*

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

*l'Amérique du Nord, Canada et Mexique compris, et son commandant en chef aura pour tâche de « s'occuper de la collaboration pour la sécurité et de la coordination militaire » avec les autres pays. Le Canada peut donc décider de laisser les Américains faire des plans pour la protection du territoire canadien ou de participer aux décisions.*





**RECOMMANDATIONS**

**Défense du Canada et de l'Amérique du Nord**

**CONCERNANT LES FORCES TERRESTRES, LE COMITÉ  
RECOMMANDE CE QUI SUIT :**

Que le Canada et les États-Unis améliorent leur capacité commune de défense de l'Amérique du Nord par les troupes terrestres par trois moyens précis :

1. Que les exercices d'entraînement des Forces canadiennes à l'échelle du bataillon ou du groupement tactique – notamment ceux qui permettent aux troupes canadiennes et américaines de fonctionner efficacement en temps de guerre – soient de nouveau institués dès que possible pour permettre à l'armée canadienne de travailler en harmonie avec les armées de ses alliés, notamment avec l'armée américaine ;
2. Que la construction du Centre canadien d'entraînement aux manoeuvres de Wainwright (Alb.), dont la construction n'a pas commencé et qui est en retard sur le calendrier prévu, soit accélérée et que les installations soient prêtes pour des exercices d'entraînement à grande échelle des troupes canadiennes au plus tard à l'été 2004 ;
3. Qu'une unité de planification des forces terrestres canado-américaines soit créée pour permettre aux armées des deux pays voisins de faire face à toute catastrophe, naturelle ou autre, qui menacerait les deux pays. Cette unité d'environ 25 personnes devrait également être stationnée à Colorado Springs, à proximité des installations du NORAD et du personnel de planification maritime recommandé.

**LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD :  
UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

## **PARTIE III**

### **LES MOTIFS IMPÉRATIFS DE CHANGEMENT**

La suite du rapport expose les renseignements et analyses qui ont amené le Comité à présenter les recommandations qui précèdent.

#### **A. Le Canada est-il menacé?**

En général, les Canadiens ne forment pas un peuple belliqueux et pour nombre d'entre eux, l'un des principaux atouts du Canada, c'est d'avoir toujours été un refuge contre le tumulte et les troubles dans le reste du monde. C'est sa relative tranquillité qui a le plus attiré les immigrants ayant contribué à bâtir le Canada peu à peu. Bon nombre d'entre eux ont choisi de venir ici à cause du calme relatif dans lequel la plupart des Canadiens ont eu le privilège de vivre.

Pourtant, ce grand bienfait recèle aussi un grand danger, puisque le pacifisme peut se muer en passivité. Il y a presque 60 ans qu'Adolf Hitler a forcé les Canadiens à admettre qu'il n'est pas toujours possible d'apaiser ceux qui sont déterminés à détruire notre mode de vie. Même après les événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis, bien des Canadiens ont continué de croire que « cela ne pouvait pas arriver chez nous », tout comme de nombreux Canadiens (et dirigeants politiques canadiens) avaient cru que la Première Guerre mondiale était la dernière des guerres et qu'il n'y aurait jamais de Deuxième Guerre mondiale.

Malheureusement, ils se trompaient et on aurait bien tort de croire que le Canada ne sera jamais la cible de terroristes. Notre mode de vie, qu'abhorrent les extrémistes de la même mouture que Ben Laden, ressemble à celui des Américains. Nos économies sont indissociables. Depuis à peine plus de dix ans, nos deux pays ont combattu deux fois pour une cause commune : dans le golfe Persique et en Afghanistan. Le Canada n'est peut-être pas au cœur de la cible de la plupart des extrémistes, mais les États-Unis le sont certainement et le Canada, qui n'en est pas très loin, s'en rapprochera dès qu'il donnera l'impression d'être plus facile à infiltrer que les États-Unis.

La passivité engendre deux grands risques pour la survie et la souveraineté du Canada : le premier, c'est que les terroristes nous

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

considèrent comme le talon d'Achille de l'Amérique du Nord et qu'ils s'attaquent à nous en visant les États-Unis.

Le second risque, c'est que les États-Unis agissent unilatéralement pour défendre leur périmètre de sécurité – qu'ils définissent principalement comme l'Amérique du Nord – sans le consentement du Canada et même à son insu.

La défense de l'Amérique du Nord doit avoir autant d'importance pour les Canadiens qu'elle en a pour les Américains.

### **B. Le modèle du NORAD**

Le succès du NORAD montre incontestablement que la coopération continentale n'a pas compromis la souveraineté du Canada et ne va pas nécessairement le faire.

Comme l'a expliqué M. Kenneth J. Calder, sous-ministre adjoint (Politiques), ministère de la Défense nationale, quand il a témoigné devant le Comité :

*... à notre avis, un arrangement avec les États-Unis ou tout autre pays, qui nous permettrait de travailler ensemble sans pour autant nous obliger à le faire à chaque crise[... ]ni nous empêcher d'agir indépendamment, n'aurait aucune incidence sur la souveraineté du Canada. Nous sommes convaincus que c'est le cas du NORAD, le mécanisme qui permet à nos deux pays d'agir conjointement lorsqu'ils conviennent de le faire. Il ne prive ni l'un ni l'autre du droit d'agir individuellement et séparément dans le même domaine, celui de la défense aérospatiale. D'ailleurs, le NORAD n'intervient que si les deux pays y consentent. Par conséquent, on peut dire qu'en fait NORAD ne réduit en rien notre souveraineté et qu'en participant à une opération du NORAD, on exerce notre souveraineté.*

Le NORAD est chargé de la surveillance et du contrôle de l'espace aérien de l'Amérique du Nord. Au départ, il a été établi pour détecter et détruire les bombardiers pilotés par des soviétiques qui survoleraient le pôle Nord pour venir attaquer l'Amérique du Nord, mais son rôle a considérablement évolué depuis sa création en 1958.

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

Avant le 11 septembre, le NORAD s'occupait principalement des cibles qui pénétraient dans l'espace aérien de l'Amérique du Nord et de la surveillance de certains vols intérieurs particuliers comme ceux du Premier ministre du Canada et du Président des États-Unis. Il assurait aussi la détection des missiles balistiques sur le continent nord-américain et donnait l'alerte. Pendant la guerre du Golfe, il s'est occupé de détecter les missiles SCUD et courte portée et d'en avertir les forces de la coalition sur le terrain.

Depuis le 11 septembre, le NORAD joue un rôle plus actif en coopérant avec la Federal Aviation Administration aux États-Unis et Transports Canada pour surveiller et intercepter les vols suspects au-dessus du continent nord-américain. Le commandant du NORAD est américain et le commandant adjoint, canadien. Les deux nominations doivent être approuvées par l'autorité nationale de commandement des deux pays : le Premier ministre du Canada et le Président des États-Unis. Le commandant et le commandant adjoint ne peuvent être du même pays.

Toutes les régions du NORAD en Amérique du Nord ont la même structure de commandement : le commandant est du pays dont la région fait partie et le commandant adjoint, de l'autre pays.

L'Accord du NORAD prévoit un contact constant entre l'autorité nationale de commandement du Canada et celle des États-Unis. Si une menace survient, les centres nationaux de contrôle des deux pays sont informés simultanément. Il incombe alors à chacun de vérifier si l'autorité nationale de commandement est disponible pour prendre des décisions touchant l'ensemble de son pays. Normalement, l'autorisation de changer le statut d'alerte exige l'approbation des deux autorités nationales. Les deux pays ont des scénarios préétablis qui prévoient des délais impératifs et selon lesquels l'autorité nationale a reçu d'avance l'autorisation de hausser le degré d'alerte pour assurer une intervention rapide.

Le Canada fournit 20 pour cent environ des effectifs du NORAD tout en y étant un partenaire à part entière.

Le Canada y trouve notamment l'avantage d'avoir accès aux ressources américaines, telles que le système de satellites, les réseaux de commandement, les services de renseignement, en plus des ressources du U.S. Space Command qui est situé à côté du NORAD à Colorado Springs. Pour plus de renseignements sur le NORAD, se reporter à l'annexe I.

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

### **C. Utiliser intelligemment l'Amérique pour défendre le Canada**

En ce qui concerne nos relations politiques et militaires avec les États-Unis, les Canadiens doivent bien entendu agir avec circonspection parce qu'ils ne veulent pas soutenir aveuglément la politique internationale ou militaire des États-Unis.

Le truc pour les Canadiens consiste – comme toujours – à avoir la finesse d'utiliser l'Amérique sans se laisse submerger par elle. Jusqu'à présent, les leaders canadiens ont généralement eu l'intelligence de profiter nettement de la puissance militaire et économique des Américains sans céder notre indépendance politique ni notre identité culturelle. La prudence est la seule manière de traiter avec les États-Unis si le Canada veut rester a) lui-même; b) sûr et c) prospère. Or, tout porte à croire que les Canadiens ne veulent renoncer à aucun de ces trois éléments.

#### **Les implications pour la sécurité**

Le Canada et les États-Unis ont, au niveau bilatéral, signé 80 traités et 250 protocoles d'accord sur des questions de défense. Dans aucun de ces documents le Canada ne renonce à son droit de refuser de participer à une opération militaire qui, selon les autorités américaines, serait dans l'intérêt des deux pays ou de l'un d'eux, et jamais il ne devrait y renoncer. Les Canadiens doivent soigneusement protéger leur souveraineté et ils le font.

Mais nous devons aussi protéger notre souveraineté d'une façon responsable. Le Canada ne saurait abdiquer sa responsabilité de se défendre lui-même et de contribuer à la défense de l'Amérique du Nord. Si nous ne sommes pas prêts à être partie à la solution, les décideurs américains sont susceptibles de commencer à nous considérer comme une partie du problème et, très franchement, ils auraient raison. Du seul point de vue moral, le Canada doit s'engager plus à fond dans la défense de l'Amérique du Nord, mais en pratique, s'il ne montre pas sa volonté de défendre le continent, il n'aura plus voix au chapitre.

En réalité, un refroidissement des rapports entre les forces canadiennes et américaines au sol, conjugué au fait qu'elles ne coordonnent pas leurs opérations de renseignement sur les diverses menaces d'attaques

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

contre nos côtes, met en péril la souveraineté du Canada et la sécurité des Canadiens.

Il y a vraiment un risque que l'administration américaine juge inutile le rôle joué par les forces armées canadiennes dans la mission de défense du continent. Le Canada n'a pas du tout intérêt à perdre de sa pertinence aux yeux de Washington, non plus que ses forces armées deviennent de moins en moins capables d'agir de concert avec ses alliés, en particulier son allié et partenaire économique le plus puissant.

Il est essentiel au bien-être tant des Canadiens que des Américains de comprendre leur importance réciproque qui transcende l'amitié et surmonte les antagonismes passagers. Notre relation comporte de nets avantages économiques et il y va de l'intérêt des deux pays d'être prêts à défendre ensemble le continent en cas d'attaques terroristes ou d'autres types de crises. Comme le gén Macdonald l'a fait remarquer au Comité :

*... il y a toutes sortes d'attaques terroristes contre les États-Unis qui auraient un effet aussi terrible sur le Canada. Une attaque radiologique ou nucléaire contre Détroit se répercuterait sur Windsor. Si le virus de la variole – ou toute autre arme biologique – était répandu aux États-Unis, il ne s'arrêterait pas à la frontière.*

Le Comité croit que, dans l'intérêt de tous les Canadiens, le Canada devrait être prêt à participer à la défense du continent nord-américain dans les airs, sur terre et sur mer.

### **D. Défendre deux grands pays et une gigantesque économie**

Les chiffres les plus récents rassemblés par Statistique Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Industrie Canada présentent une image claire de l'interdépendance des économies canadienne et américaine. Le Canada vient au sixième rang des exportateurs de biens dans le monde, sa part étant de 4 p. 100 des exportations mondiales, et il est au sixième rang des importateurs. Le Canada et les États-Unis ont les échanges commerciaux les plus importants et les plus complets sur la planète. Tous les jours, quelque 2 milliards de dollars en marchandises et services traversent la frontière. Les deux pays sont réciproquement leur meilleur client et leur plus gros fournisseur. 86 p. 100 des marchandises

## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

exportées par le Canada ont les États-Unis comme destination, tandis que 23 p. 100 des marchandises importées par les États-Unis proviennent du Canada.

En 2000, les Canadiens ont acheté plus de marchandises américaines que le Mexique et le Japon conjugués. D'ailleurs, le Canada est un marché plus important pour les produits américains que tous les pays de l'Union européenne confondus et que toute l'Amérique latine. Le Canada est le principal partenaire commercial de 38 États; ainsi, le commerce avec l'Ohio dépasse la somme des échanges commerciaux entre les États-Unis et la Chine, tandis que l'État de Géorgie vend davantage au Canada que l'ensemble des États-Unis à l'Italie ou à la France.

Les exportations aux États-Unis sont primordiales pour la création d'emplois au Canada. Le commerce bilatéral a doublé depuis 1993, à un taux moyen d'environ 12 p. 100. Les exportations de biens et services canadiens représentaient 39 p. 100 du produit intérieur brut du Canada en 2000, alors que les biens et services exportés par les États-Unis vers le Canada correspondent à 2 p. 100 de la production américaine. Ce dernier pourcentage ne semble pas très élevé, mais la prospérité de nombreuses entreprises américaines dépend de leurs liens très étroits avec des fournisseurs canadiens.

Ces relations économiques, extrêmement avantageuses pour les deux pays, exigent que les marchandises traversent facilement cette frontière qui, bien que réputée être la plus longue non défendue au monde, a de plus en plus besoin d'être défendue.

Comme le g n Macdonald l'a rappel  au Comit  :

*On ne peut pas pr sumer que ce qui arrive au sud de nos fronti res ne nous regarde pas et ne nous int resse pas. L'effet peut ais ment se r percuter sur nous, comme on a pu le constater le 11 septembre. Ce n'est pas le Canada qui a  t  attaqu  ce jour-l , mais nous avons  t    m me d'observer l'impact sur notre  conomie et sur tout ce qui traverse la fronti re.*

Il est essentiel que deux pays dont la compatibilit   conomique est si grande soient tout autant compatibles sur le plan militaire pour d fendre les deux soci t s dont les  conomies fonctionnent en majeure partie comme si



## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

---

elles en formaient une seule. Il est incompréhensible que les armées chargées de défendre cette économie – et ces deux sociétés très libres et démocratiques – aient cessé de mener des opérations conjointes contre une nette menace commune.



## **Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)**

### **Contexte**

Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) est une organisation militaire binationale qui a été créée officiellement en 1958 par le Canada et les États-Unis pour surveiller et défendre l'espace aérien de l'Amérique du Nord. Le NORAD surveille et dépiste les objets artificiels dans l'espace, et il donne l'alerte en cas d'attaque contre l'Amérique du Nord par des avions, des missiles ou des véhicules spatiaux. Le NORAD assure également la surveillance et le contrôle de l'espace aérien du Canada et des États-Unis.

L'Accord du NORAD a été entériné par les gouvernements du Canada et des États-Unis le 12 mai 1958, et a été renouvelé pendant certaines périodes depuis ce temps. Bien qu'il y ait eu huit renouvellements à l'Accord du NORAD depuis 1958, le texte de base n'a été révisé considérablement que trois fois - en 1975, 1981 et 1996.

Le Commandant en chef du NORAD est nommé par le Premier ministre du Canada et le Président des États-Unis, et il est placé sous leur autorité. Le Quartier général du NORAD se trouve à la Peterson Air Force Base, à Colorado Springs (Colorado). Le commandement et le contrôle du NORAD sont assurés par le Centre d'opérations de Cheyenne Mountain, situé à proximité. Cheyenne Mountain sert d'installation centrale de collecte de données et de coordination à un réseau mondial de détecteurs conçus pour fournir au NORAD une image précise de toute menace aérospatiale.

### **Opérations**

Le NORAD utilise un réseau de radars terrestres, de détecteurs et d'avions de chasse pour détecter, intercepter et, si nécessaire, détruire tout engin qui menace le continent. Les avions de chasse du NORAD sont des CF-18 canadiens et des F-15 et des F-16 américains. Le NORAD reçoit également des données de l'US Space Command sur les menaces potentielles provenant de l'espace.

## **ANNEXE I**

### **NORAD**

---

#### **Région canadienne du NORAD**

Le NORAD assure la surveillance et le contrôle de l'espace aérien de l'Amérique du Nord au moyen d'une organisation qui comprend trois régions: le Canada, le territoire continental des États-Unis, et l'Alaska. Les données provenant des radars et des détecteurs basés au Canada sont compilées et analysées dans un complexe souterrain de la BFC North Bay (Ontario), puis elles sont transmises au quartier général de la Région canadienne du NORAD, à la BFC Winnipeg, et au Centre de commandement et de contrôle du NORAD, au Colorado, si nécessaire.

#### **Système d'alerte du Nord**

Le Système d'alerte du Nord (NWS) assure la surveillance des routes d'attaque potentielles au-dessus de l'Arctique. Le NWS se compose de 15 radars longue portée (11 au Canada, quatre en Alaska) et 39 radars courte portée (36 au Canada, trois en Alaska) sur le flanc nord du continent nord-américain. Ces radars ultramodernes forment une « barrière » de 4 800 km de long et de 320 km de large qui s'étend depuis l'Alaska jusqu'à Terre-Neuve.

#### **Avions E-3 AWACS (Système aéroporté de détection et de contrôle)**

La couverture radar aéroportée est assurée, au besoin, par les avions E-3 AWACS. Le Canada fournit du personnel pour les opérations des AWACS. Les AWACS de l'US Air Force constituent une amélioration considérable par rapport aux stations radar terrestres, et ils étendent le périmètre du système de protection radar en période de crise. Les AWACS peuvent détecter des cibles à environ 580 km, puis guider les avions canadiens ou américains chargés d'identifier visuellement les appareils inconnus.

Deux bases canadiennes ont été désignées pour appuyer les opérations des AWACS au besoin : la BFC Cold Lake (Alberta) et la BFC Bagotville (Québec).

#### **Défense aérienne**

La 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada est l'organisation militaire chargée de fournir des forces aériennes prêtes au combat pour permettre au

Canada de respecter ses engagements à l'égard de la défense de l'Amérique du Nord, et de maintenir sa souveraineté sur son espace aérien.

Parmi les forces de défense aérienne du Canada affectées au NORAD, on trouve les 441e et 416e Escadrons d'appui tactique à la BFC Cold Lake (Alberta), et les 425e et 433e Escadrons d'appui tactique à la BFC Bagotville (Québec). Ces quatre escadrons utilisent des chasseurs CF-18 Hornet.

### **Lutte contre le trafic de drogue**

Depuis 1991, le NORAD aide à détecter et à surveiller les aéronefs soupçonnés de participer au trafic de drogues illégales. En collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada et les organismes américains de contrôle des stupéfiants, la Région canadienne du NORAD surveille tous les aéronefs qui s'approchent de notre littoral. Tout avion qui n'a pas déposé un plan de vol peut se voir intimer l'ordre d'atterrir, et subir une inspection menée par la GRC et Douanes Canada.

### **Canadiens en poste dans des bases américaines**

Il y a actuellement 283 Canadiens stationnés dans diverses installations militaires des États-Unis. Cependant, le nombre de Canadiens qui occupent des postes désignés au sein du NORAD change constamment, selon les exigences de la politique de défense du Canada.

### **Sur un pied d'alerte**

Depuis 1958, le NORAD protège les citoyens du Canada et des États-Unis en servant de première ligne de défense contre une attaque aérospatiale, et sa capacité d'alerte lui permet d'exercer un effet dissuasif certain sur tout agresseur potentiel. Grâce à une coopération et à une cohésion remarquables, le NORAD s'est révélé efficace pour assurer la surveillance, donner l'alerte et répliquer en cas d'attaque. En s'adaptant aux nouvelles réalités mondiales, le NORAD continuera de jouer un rôle important dans la défense du Canada et des États-Unis.

*Source : Ministère de la Défense nationale*



## **STRUCTURE DE COMMANDEMENT UNIFIÉE DE L'ARMÉE AMÉRICAINNE**

### **Contexte**

Comme les États-Unis sont la seule superpuissance qui reste, ils ne peuvent faire autrement que participer à des activités un peu partout dans le monde.

Le Congrès américain l'a reconnu et a décidé qu'il fallait établir, pour chacune des régions du globe, un potentiel militaire, en choisissant des commandants qui connaissent bien la région et en faisant exécuter périodiquement par les forces armées américaines des opérations menées conjointement avec les pays de la région. Ce concept global allait permettre aux États-Unis de réagir à tout incident n'importe où sur la planète.

C'est ainsi que les États-Unis ont mis sur pied la structure de commandement unifiée, tout simplement en divisant le monde en plusieurs zones de responsabilité confiées à des commandants américains. Aucune armée des pays à l'intérieur d'une zone de responsabilité donnée n'est sous les ordres du commandant américain. Seules les forces américaines sont sous le commandement de celui-ci.

Avant la révision de 2002, le monde entier, sauf la Russie, le Canada et le Mexique, avait un commandant géographique « attitré » dont les forces se trouvaient dans leur zone de responsabilité. Ces trois autres pays étaient assignés au chef de l'état-major interarmées et à ses effectifs. Le contact canadien au sein de l'armée américaine était donc le chef de l'état-major interarmées et ses effectifs.

Le Congrès a aussi reconnu que le monde était un milieu dynamique où les choses évoluaient sans cesse. Le chef de l'état-major interarmées est tenu de réexaminer, au moins aux deux ans, les missions et responsabilités (y compris les limites géographiques) de chaque commandement de combat et de recommander au Président, par l'intermédiaire du Secrétaire à la Défense, tous les changements nécessaires. C'est ce qu'on appelle l'examen de la structure de commandement unifiée.

## **ANNEXE II STRUCTURE DE COMMANDEMENT UNIFIÉE DE L'ARMÉE AMÉRICAINNE**

---

Les événements du 11 septembre 2001 ont amené le département américain de la Défense à repenser son organisation et il est arrivé à la conclusion qu'un commandement de défense de la patrie s'imposait pour compléter l'Office of Homeland Security (office de défense de la patrie) du gouverneur Ridge. C'est ainsi qu'en avril 2002, le Secrétaire américain à la Défense Rumsfeld a annoncé plusieurs modifications apportées à l'UCP (Unified Command Plan), le plan de commandement unifié, notamment la création d'un commandement Nord (opérationnel le 1er octobre 2002) qui sera responsable de la zone géographique comprenant les Antilles, le Mexique, les États-Unis et le Canada. (Il y a une liste complète des commandements unifiés américains à la fin de l'annexe.)

Le commandement Nord n'est pas différent des autres commandements géographiques des États-Unis et il ne « commande » pas à d'autres forces armées que celles des États-Unis. Aucun militaire canadien n'y sera affecté.

### **Le commandant en chef (C en C)**

Chaque commandement américain est sous les ordres d'un commandant en chef qui relève directement du Président des États-Unis par l'intermédiaire du Secrétaire à la Défense (M. Rumsfeld). Il arrive aussi qu'un commandant en chef soit en réalité à la tête de deux organisations différentes; on dit alors qu'il porte deux chapeaux.

Le commandant du commandement Nord est le général Eberhart qui est lui-même coiffé de deux chapeaux puisqu'il commande aussi le NORAD. Il est donc à la tête de deux effectifs distincts ayant chacun leur quartier-général à Colorado Springs :

- l'un composé exclusivement de militaires américains du commandement Nord (NORTHCOM)
- l'autre composé à la fois de militaires canadiens et de militaires américains (NORAD).

À titre de commandant du commandement Nord, le général relèvera directement du Président des États-Unis tandis qu'en sa qualité de



**ANNEXE II**

**STRUCTURE DE COMMANDEMENT UNIFIÉE DE L'ARMÉE  
AMÉRICAINNE**

---

commandant du NORAD, il relèvera directement du Premier ministre du Canada et du Président des États-Unis.

**ANNEXE II  
STRUCTURE DE COMMANDEMENT UNIFIÉE DE L'ARMÉE  
AMÉRICAINNE**

---

**Structure de commandement de l'armée américaine – Octobre 2002**

---

À compter du 1<sup>er</sup> octobre 2002, la structure de commandement de l'armée américaine relevant du Secrétaire à la Défense et de ses fonctionnaires civils se composera de dix commandements unifiés, de cinq commandements de zones géographiques regroupant le potentiel opérationnel aérien, terrestre et maritime, et de cinq commandements fonctionnels dont le nom désigne la spécialité. Le Plan de commandement unifié fournit des lignes directrices à tous les commandants de combat, définit leurs missions et leurs attributions et délimite leur zone géographique de responsabilité. Le tableau ci-dessous présente sommairement les dix commandements.

**Plan de commandement unifié des États-Unis (UCP)**

<b>Nom entier</b>	<b>AOR (Zone de responsabilité)</b>	<b>QG</b>
Comman- dement Centre	La péninsule d'Arabie, l'Iraq et le nord de la mer Rouge ; la Corne de l'Afrique (jusqu'au Kenya au Sud) ; l'Asie du Sud et Centrale (incluant les pays se terminant par –stan).	AFB McDill (Floride)
Comman- dement Europe	Toute l'Europe y compris (à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2002) la Russie ; toute l'Afrique à l'exception de la Corne et de Madagascar ; les pays du Moyen-Orient longeant les côtes de la Méditerranée. S'occupe des eaux au large de la côte occidentale de l'Afrique et de l'Europe, y compris la Méditerranée, la mer Caspienne et l'océan Atlantique (a pris en charge les eaux de l'ancien commandement Atlantique en 1999).	Stuttgart- Vaihingen Allemagne
Comman- dement Nord	S'étend vers le sud depuis l'Alaska en englobant toute l'Amérique du Nord, y compris un soutien au Canada, le Golfe du Mexique et le Mexique. Mise sur pied prévue le 2002-10-01.	AFB Peterson (Colorado) U.S.A.

**ANNEXE II**

**STRUCTURE DE COMMANDEMENT UNIFIÉE DE L'ARMÉE AMÉRICAINE**

---

Comman- dement Pacifique	Chargé de tout l'océan Pacifique depuis 500 milles au large de la côte ouest américaine, y compris Hawaii et Guam, jusqu'à la côte orientale de l'Afrique et à la côte de l'Asie majeure (Russie et Chine). À compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2002, il y aura un élément de coordination avec EUCOM pour l'effort militaire russe en appui à l'effort militaire américain. La zone comprend l'Asie et s'étend vers l'ouest jusqu'à l'Inde, le Japon, la Corée, et la Chine. L'AOR englobe aussi toute la Polynésie de même que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le territoire neutre de l'Antarctique se trouve aussi dans l'AOR du PACOM.	Honolulu (Hawaii) U.S.A.
Comman- dement Sud	Chargé de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud et de la mer des Caraïbes.	Miami (Floride) U.S.A.
Comman- dement de la force conjointe	À compter du 1 <sup>er</sup> octobre, va céder au NORTHCOM toute la sécurité du territoire américain pour devenir un commandement fonctionnel chargé de poursuivre le développement conjoint des armes et de la doctrine, notamment en ce qui concerne la transformation militaire axée sur le personnel et la technologie.	Norfolk (Virginie) U.S.A.
Comman- dement spatial	Tous les éléments de surveillance spatiaux et terrestres destinés à un usage militaire. Aussi chargé de la guerre électronique, de la sécurité informatique et de la conception d'ordinateurs pour les services.	AFB Peterson (Colorado) U.S.A.
Comman- dement Opérations spéciales	Toutes les opérations spéciales américaines y compris les unités d'élite aériennes, terrestres et maritimes. Comprend l'entraînement et la doctrine opérationnelle, conférant à un commandement la responsabilité de créer, retenir les effectifs et entretenir le potentiel en vue d'un déploiement immédiat ordonné par l'autorité nationale de commandement, parfois en moins de 24 heures. A repris les actifs de la Force d'intervention	AFB MacDill (Floride) U.S.A.

**ANNEXE II**  
**STRUCTURE DE COMMANDEMENT UNIFIÉE DE L'ARMÉE**  
**AMÉRICAINNE**

---

Comman- dement stratégique	Tous les éléments stratégiques et éléments de combat en corrélation	AFB Offutt (Nebraska) U.S.A.
Comman- dement Transports	A assumé les fonctions de tout le potentiel de transport par air et par mer de l'armée américaine. S'occupe des avions et bateaux de transport.	AFB Scott (Illinois) U.S.A.

USNORTHCOM : Commandement Nord  
 USEUCOM : Commandement Europe  
 USPACOM : Commandement Pacifique  
 USSOUTHCOM : Commandement Sud  
 USCENTCOM : Commandement Centre





## **LES RELATIONS DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINES**

Les relations de défense canado-américaines se fondent sur de nombreux traités, protocoles d'entente et comités bilatéraux. C'est la somme de ces éléments qui régit la coopération militaire. Un document d'information actuellement affiché sur le site Internet du ministère de la Défense nationale annonce :

- a. plus de 80 accords de défense de niveau « traité »;
- b. plus de 250 protocoles d'entente conclus entre les deux ministères de la Défense;
- c. environ 145 forums bilatéraux où sont discutées des questions de défense.

Quelque 600 militaires des Forces canadiennes sont affectés aux États-Unis, la plupart dans des missions liées au NORAD. De plus, on évalue à 20 000 par année le nombre de visites aux États-Unis effectuées par des représentants canadiens du gouvernement et de l'industrie pour traiter de questions relatives à la défense.

Les instruments qui définissent les relations militaires et de défense entre le Canada et les États-Unis portent notamment sur : la planification et les opérations conjointes; les exercices combinés; la production de défense; la logistique; les communications; la recherche et le développement; et enfin, le partage de renseignements. Voici des détails sur quelques-uns de ces instruments, parmi les plus importants.

### **La Commission permanente mixte de défense**

Créée en vertu de l'Accord d'Ogdensburg, en 1940, la Commission permanente mixte de défense (le plus haut forum bilatéral consacré à la défense) comporte deux sections nationales formées de représentants diplomatiques et militaires. Les coprésidents canadien et américain agissent à titre consultatif, et relèvent directement du premier ministre et du président. La Commission a examiné presque toutes les mesures de défense conjointes importantes prises depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, y compris : la construction des stations radar du Réseau avancé de pré-alerte; la création du Commandement de la défense aérienne (plus tard aérospatiale) de l'Amérique du Nord (1958); l'exploitation binationale du système de

## **ANNEXE III**

### **LES RELATIONS DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINES**

---

surveillance acoustique sous-marine et du système de radiogoniométrie haute fréquence; le Projet de modernisation du système de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (1958); etc. La Commission a prouvé qu'elle pouvait résoudre des problèmes difficiles et trouver des solutions novatrices.

#### **Le Comité canado-américain de coopération militaire**

Créé en 1946, il gère la coopération au niveau de la planification militaire. Les responsabilités de ses sous-comités sont : la cartographie, la météorologie, l'océanographie, les communications et l'électronique, ainsi que la planification logistique. Plus récemment, le Comité de coopération militaire a été prié de réviser les paramètres du NORAD, d'élaborer un nouveau document de sécurité fondamentale Canada-États-Unis et de former un groupe de travail sur la coopération binationale dans l'espace

#### **Le Groupe stratégique régional Canada-États-Unis (CUSRPG)**

Créé en 1949, il a pour mission de surveiller l'une des cinq structures régionales désignées par l'OTAN comme des commandements. Il est vrai que la planification détaillée concernant le théâtre nord-américain s'effectue au sein du Comité de coopération militaire, mais le CUSRPG assure l'interface avec le siège de l'OTAN.

#### **L'Accord sur le partage de la production de défense**

Signée en 1956, cette entente permet aux entreprises canadiennes de soutenir la concurrence à égalité sur le marché américain. Depuis 1963, elle aide aussi les entreprises canadiennes à mettre au point des produits destinés aux forces armées américaines et à se maintenir à la pointe des technologies nouvelles. L'Accord reconnaît que, compte tenu de l'interdépendance qui caractérise la défense de l'Amérique du Nord, les deux pays doivent pouvoir profiter des économies d'échelle qui découlent de la spécialisation.

#### **Le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)**

Créé en 1958, le NORAD a subi plusieurs modifications, parallèlement à l'évolution de la menace qui pèse sur l'Amérique du Nord.



## ANNEXE III

### LES RELATIONS DE DÉFENSE CANADO-AMÉRICAINES

---

Le huitième renouvellement de l'Accord du NORAD, qui remonte à mars 1996, a redéfini la mission de l'organisme en matière de surveillance et de contrôle aérospatiaux. De plus, des dispositions ont été ajoutées à l'entente, afin de permettre l'élargissement des rôles et des missions, *si les deux pays y consentent*.

#### **Le Programme canado-américain d'essai et d'évaluation**

Créé en 1983, c'était au départ un accord-cadre qui permettait aux militaires américains d'accéder aux installations d'essai canadiennes. Au moment de la renégociation de 1993, un accès réciproque a été accordé au Canada pour ce qui concerne les installations d'essai américaines. Dans le cadre de ce programme chaque pays accepte de n'imposer à l'autre que les frais liés à la conduite d'un essai spécifique. Chacun des deux pays a le droit d'approuver les essais au cas par cas.



**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 16 avril 2001 :

Reprise du débat sur la motion, telle que modifiée, de l'honorable sénateur Cordy, appuyée par l'honorable sénateur Milne,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada. Le Comité sera en particulier autorisé à examiner :

a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque ou de prévenir ces situations;

b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, colligent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;

c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;

d) la sécurité de nos frontières;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 30 octobre 2003 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 30 novembre 2003;

Que le Comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer des rapports auprès du Greffier du Sénat si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat*

Paul C. Bélisle



**ANNEXE V**  
**ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Alexander, Dr. Jane**  
Directrice adjointe  
U.S. Defence Advanced Research  
Projects Agency (DARPA)  
04 fév. 2002

**Allard, L'honorable Wayne**  
Membre supérieur (républicain –  
Virginie)  
Comité du Sénat sur les services  
armés (États-Unis)  
05 fév. 2002

**Allen, M. Jon**  
Directeur général, Direction de  
l'Amérique du Nord  
Ministère des Affaires étrangères et  
du Commerce international  
28 janv. 2002

**Baker, Lieutenant-colonel Roy**  
Officier logistique et génie de  
l'escadre  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

**Bastien, Major-général Richard**  
Commandant adjoint du  
Commandement aérien, chef d'état-  
major adjoint de la Force aérienne  
Ministère de la Défense nationale  
03 déc. 2001

**Baum, Major Nigel**  
J4  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Beattie, Capitaine Davie**  
Adjudant, Centre de parachutisme du  
Canada  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

**Beattie, Lieutenant-colonel Mark**  
Officier supérieur d'état-major,  
Groupe de l'instruction de soutien  
des Forces canadiennes  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**Belzile, Lieutenant-général (retraité)**  
Charles  
Président  
Conférence des associations de la  
défense  
15 oct. 2001

**Berry, Major David**  
Commandant, Centre de  
parachutisme du Canada,  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

## ANNEXE V ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

---

**Bishop Jr.,** L'honorable Sanford D.  
(démocrate – Géorgie)  
Comité spécial de la Chambre sur le  
renseignement (États-Unis)  
05 fév. 2002

**Blanchette,** Lieutenant-colonel  
Michael  
Commandant, Centre de  
parachutisme du Canada  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

**Bland,** Professeur Douglas  
Président, Programme de gestion de  
la défense  
École des études politiques  
Queen's University  
29 oct. 2001 & 27 mai 2002

**Bon,** M. Daniel  
Directeur Général, Planification des  
politiques, Sous-ministre adjoint,  
Politiques  
Ministère de la Défense nationale  
18 juillet 2001

**Boswell,** Lieutenant-colonel Brad  
Directeur intérimaire de la doctrine  
de l'Armée  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Brown,** Major Chris  
424e Escadron  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

**Buck,** Vice-amiral Ron  
Chef d'état-major de la Force  
maritime  
Ministère de la Défense nationale  
03 déc. 2001  
14 août 2002

**Burke,** M. Sean  
Adjoint de recherche  
National Security Studies  
Council on Foreign Relations  
04 fév. 2002

**Burke,** Capitaine (M) Greg  
Commandant par intérim  
Forces maritimes de l'Atlantique  
Ministère de la Défense nationale  
22-24 janv. 2002

**Calder,** M. Kenneth  
Sous-ministre adjoint, Politiques  
Ministère de la Défense nationale  
26 nov. 2001  
14 août 2002

**ANNEXE V**  
**ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Campbell**, Lieutenant-général Lloyd  
Commandant du Commandement  
aérien et chef d'état-major de la  
Force aérienne  
Ministère de la Défense nationale  
03 déc. 2001

**Cessford**, Lieutenant-colonel  
Michael  
Commandant intérimaire, Groupe  
des opérations interarmées des  
Forces canadiennes  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Cirincione**, M. Joseph  
Directeur principal, Projet de non-  
prolifération  
The Carnegie Foundation  
05 fév. 2002

**Coble**, L'honorable Howard  
Membre supérieur (républicain,  
Caroline du Nord)  
Comité judiciaire de la Chambre  
07 fév. 2002

**Conyers, Jr.**, L'honorable John  
Membre supérieur (démocrate –  
Michigan)  
Comité judiciaire de la Chambre  
(États-Unis)  
07 fév. 2002

**Côté**, M. Bertin  
Chef de mission adjoint  
Ambassade du Canada (Washington)  
04-07 fév. 2002

**Crouch**, Dr. Jack Dyer  
Secrétaire adjoint de la Défense,  
Politique en matière de sécurité  
internationale  
Bureau  
06 fév. 2002

**DeCuir**, Brigadier-général Mike  
Commandant régional adjoint  
Région canadienne NORAD  
18-22 nov. 2001

**Deschamps**, Colonel André  
Directeur, Opération continentale  
Ministère de la Défense nationale  
6 mai 2002

**Elcock**, M. Ward  
Directeur  
Service canadien du renseignement  
de sécurité  
14 août 2002

## ANNEXE V ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

---

**Fadden**, M. Richard  
Sous-greffier, conseiller juridique et  
coordonnateur, Sécurité et  
renseignement  
Bureau du Conseil privé  
14 août 2002

**Falkenrath**, M. Richard  
Directeur principal  
Sécurité nationale (États-Unis)  
07 fév. 2002

**Farmer**, M. Rick  
Gestion, Est de l'Ontario  
Citoyenneté et immigration Canada  
7-9 mai 2002

**Fisher**, Capitaine Kent  
J8  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Flynn**, Commandant Steven  
Garde côtière américaine et attaché  
supérieur de recherche  
Études sur la sécurité nationale,  
Council on Foreign Relations  
04 fév. 2002

**Forcier**, Commodore Jean-Yves  
Chef d'état-major J3, Sous-chef  
d'état-major de la Défense  
Ministère de la Défense nationale  
18 juillet 2001

**Fortin**, Lieutenant-Colonel Mario  
Commandant intérimaire, 426e  
Escadron  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

**Foster**, Lieutenant-colonel Rob  
Commandant intérimaire, 8e  
Escadron de Maintenance (Air)  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

**Fraser**, Contre-amiral Jamie D.  
Commandant  
Forces maritimes du Pacifique  
18-22 nov. 2001

**Froeschner**, Major Chris  
Commandant intérimaire, 429e  
Escadron  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

**Gagnon**, Major Alain  
Commandant, Centre de recrutement  
des Forces canadiennes, Montréal  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**Gardner**, Major Craig  
2<sup>e</sup> groupe-brigade mécanisé  
BFC Petawawa  
25-27 juin 2002



**ANNEXE V**  
**ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Gauvin**, Major Bart  
Centre de formation militaire  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Hall**, Major Steve  
Commandant adjoint, L'École de  
l'électronique et des communications  
des Forces canadiennes  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Gauvin**, Commodore Jacques J.  
Chef d'état-major adjoint par intérim  
de la Force maritime  
Ministère de la Défense nationale  
03 déc. 2001

**Harrison**, Capitaine (M) R.P.  
(Richard)  
Sous-chef d'état-major, responsable  
des opérations  
Forces maritimes du Pacifique  
18-22 nov. 2001

**Gibbons**, L'honorable Jim  
Membre (républicain – Nevada)  
Comité spécial de la Chambre sur le  
renseignement (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Henault**, Général Raymond  
Chef d'état-major de la Défense  
Ministère de la Défense nationale  
03 déc. 2001

**Goetz**, Capitaine J.J.  
2<sup>e</sup> groupe-brigade mécanisé  
BFC Petawawa  
25-27 juin 2002

**Henderson**, Major Georgie  
Adjoint A3  
BFC Trenton  
25-27 juin 2002

**Goss**, L'honorable Porter  
Président (républicain - Floride)  
Comité spécial de la Chambre sur le  
renseignement (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Hincke**, Colonel Joe  
Commandant  
12e Escadre Shearwater  
22-24 janv. 2002

**Granatstein**, Dr. Jack  
Président  
Council for Defence and Security in  
the 21st Century  
27 mai 2002

**Hines**, Colonel Glynne  
Directeur, Gestion de l'information  
(Air), Chef d'état-major de la Force  
aérienne  
Ministère de la Défense nationale  
18 juillet 2001

## ANNEXE V ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ

---

**Hornbarger, M. Chris**  
Directeur  
Sécurité nationale (États-Unis)  
07 fév. 2002

**Hunt, M. Baxter**  
Ambassade des États-Unis au  
Canada  
15 août 02

**Hunter, L'honorable Duncan**  
Membre supérieur (républicain –  
Californie)  
Sous-comité sur les  
approvisionnements militaires,  
Comité de la Chambre sur le service  
armé (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Idzenga, Major Ray**  
Commandant, Escadron du golfe  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Jackson, Major David**  
J3  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Jeffery, Lieutenant-général M.K.**  
Chef d'état-major de l'Armée de  
terre  
Ministère de la Défense nationale  
03 déc. 2001  
14 août 2002

**Johnson, Capitaine Wayne**  
J7  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Keane, M. John**  
Secrétaire adjoint délégué, Bureau  
des affaires de l'hémisphère  
occidental  
Département d'État (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Kelly, Lieutenant colonel W.J.**  
Planification des Forces et  
coordination du programme, Vice-  
chef d'état-major de la Défense  
18 juillet 2001

**Kennedy, M. Paul**  
Sous-solliciteur général adjoint  
principal  
Solliciteur général du Canada  
14 août 2002

**ANNEXE V**  
**ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Khokhar, M. Jamal**  
Ministre-conseiller (affaires du  
Congrès)  
Ambassade du Canada (Washington)  
04 fév. 2002

**Koch, Major Pat**  
J5  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Laing, Capitaine de vaisseau Kevin**  
Directeur, Stratégie maritime,  
Chef d'état-major des Forces  
maritimes  
Ministère de la Défense nationale  
18 juillet 2001

**Leighton, Lieutenant-commandant**  
John  
J1  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Lerhe, Commodore E.J. (Eric)**  
Commandant, Flotte canadienne du  
Pacifique  
Forces maritimes du Pacifique  
18-22 nov. 2001

**Levy, M. Bruce**  
Directeur, Direction des relations  
transfrontalières avec les États-Unis  
Ministère des Affaires étrangères et  
du Commerce international  
28 janv. 2002

**Lilienthal, Lieutenant-colonel Mark**  
Officier supérieur  
Groupe de l'instruction de soutien  
des Forces canadiennes  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**Logan, Major Mike**  
Agent administratif adjoint, Groupe  
de l'instruction de soutien des Forces  
canadiennes  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**Lucas, Major-général Steve**  
Commandant, 1ère division aérienne  
du Canada  
Région canadienne du NORAD  
18-22 nov. 2001

**Macdonald, Lieutenant général**  
George  
Vice-chef d'état-major de la Défense  
Ministère de la Défense nationale  
28 janv. 2002  
14 août 2002

## **ANNEXE V**

### **ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Mack**, Contre-amiral Ian  
Attaché militaire  
Ambassade du Canada (Washington)  
04 fév. 2002

**MacQuarrie**, Capitaine Don  
J6  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Maddison**, Vice-amiral Greg  
Sous-chef d'état-major de la Défense  
Ministère de la Défense nationale  
5 mai 2002

**Magee**, M. Andee  
Maître de chien  
Agence des douanes et du revenu du  
Canada  
7-9 mai 2002

**Mallory**, M. Dan  
Chef des opérations, Port de  
Lansdowne  
Agence des douanes et du revenu du  
Canada  
7-9 mai 2002

**Mason**, M. Dwight  
Président, Commission permanente  
mixte de défense (États-Unis)  
Le Pentagone  
06 fév. 2002

**Mason**, Mme Nancy  
Directrice, Bureau des affaires  
canadiennes, Bureau des affaires de  
l'hémisphère occidental  
Département d'État (États-Unis)  
06 fév. 2002

**McIlhenny**, M. Bill  
Directeur pour le Canada et le  
Mexique  
Conseil national de sécurité (États-  
Unis)  
07 fév. 2002

**McNeil**, Commodore Daniel  
Directeur, Planification des Forces et  
coordination du programme, Vice-  
chef d'état-major de la Défense  
Ministère de la Défense nationale  
18 juillet 2001

**Miller**, M. Frank  
Directeur principal, conseiller  
militaire du Président  
Conseil national de sécurité  
américain  
07 fév. 2002

**ANNEXE V**  
**ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Mitchell**, Brigadier-général Greg  
Commandant  
Secteur de l'Atlantique de la Force  
terrestre  
22-24 janv. 2002

**Nikolic**, M. Darko  
Directeur de District, District du St-  
Laurent  
Agence des douanes et du revenu du  
Canada  
7-9 mai 2002

**Munroe**, Mme Cathy  
Directrice régionale, Nord de  
l'Ontario  
Agence des douanes et du revenu du  
Canada  
7-9 mai 2002

**Nordick**, Brigadier-général Glenn  
Commandant adjoint, Système de la  
doctrine et de l'instruction de la  
Force terrestre  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Murray**, Major James  
Commandant, École des Pompiers  
des Forces canadiennes  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**O'Hanlon**, M. Michael  
Attaché supérieur de recherche,  
Étude des politiques étrangères  
The Brookings Institution  
05 fév. 2002

**Newberry**, M. Robert J.  
Directeur principal, Sécurité du  
territoire  
Le Pentagone  
06 fév. 2002

**O'Shea**, M. Kevin  
Directeur, Direction des relations  
générales avec les États-Unis  
Ministères des Affaires étrangères et  
du Commerce international  
28 janv. 2002

**Newton**, Capitaine John F.  
Officier supérieur d'état-major,  
Opérations  
Force maritimes de l'Atlantique  
22-24 janv. 2002

**Orr**, Major Ken  
Officier supérieur d'état-major,  
Groupe de recrutement des Forces  
canadiennes  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

## **ANNEXE V**

### **ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Ortiz**, L'honorable Solomon P.  
Membre supérieur (démocrate –  
Texas)  
Sous-comité sur l'état de préparation  
militaire, Comité de la chambre sur  
le service armé (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Parks**, Lieutenant-commandant  
Mike  
Direction de l'Instruction de l'Armée  
5-4  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Pataracchia**, Lieutenant (M) John  
Centre de recrutement des Forces  
canadiennes, Halifax  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**Peters**, Colonel William  
Directeur, Planification stratégique,  
Opérations terrestres  
Chef-d'état-major de l'Armée de  
terre  
Ministère de la Défense nationale  
18 juillet 2001

**Pile**, Capitaine (M) T.H.W. (Tyron)  
Commandant, groupe 4, Opérations  
maritimes  
Forces maritimes du Pacifique  
18-22 nov. 2001

**Poirier**, M. Paul  
Directeur, Division du renseignement  
et de la contrebande, Région du Nord  
de l'Ontario  
Agence des douanes et du revenu du  
Canada  
7-9 mai 2002

**Purdy**, Mme Margaret  
Sous-ministre déléguée  
Ministère de la Défense nationale  
14 août 2002

**Reed**, L'honorable Jack  
Président (démocrate – Rhode  
Island)  
Comité du Sénat sur les services  
armés (États-Unis)  
05 fév. 2002

**Reid**, Adjudant-chef Clifford  
École des Pompiers des Forces  
canadiennes  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**Rose**, M. Frank  
Adjoint, Politique de défense  
antimissile  
Le Pentagone  
06 fév. 2002

**ANNEXE V**  
**ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Ross**, Major-général H. Cameron  
Directeur général, Politique de la  
sécurité internationale  
Ministère de la Défense nationale  
28 janv. 2002

**Rumsfeld**, L'honorable Donald  
Secrétaire de la Défense (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Rurak**, Mme Angela  
Inspecteur des douanes  
Agence des douanes et du revenu du  
Canada  
7-9 mai 2002

**Salesses**, Lieutenant-colonel Bob  
Direction de la logistique, Sécurité  
nationale (États-Unis)  
Le Pentagone  
06 fév. 2002

**Saunders**, Capitaine Kimberly  
Équipe d'intervention en cas de  
catastrophe  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Schmick**, Major Grant  
Commandant, Centre de recrutement  
des Forces canadiennes, Calgary  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**Sensenbrenner, Jr.**, L'honorable F.  
James  
Président (Républicain – Wisconsin  
Comité judiciaire de la Chambre  
(États-Unis)  
07 fév. 2002

**Shapardanov**, M. Chris  
Conseiller politique  
Ambassade du Canada (Washington)  
04 fév. 2002

**Simmons**, M. Robert  
Directeur adjoint, Office of European  
Security and Political Affairs,  
Bureau of European and Eurasian  
Affairs  
Département d'États (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Sinclair**, Mme Jill  
Directrice générale, Direction  
générale de la sécurité internationale  
Ministère des Affaires étrangères et  
du Commerce international  
28 janv. 2002  
14 août 2002

## **ANNEXE V**

### **ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Skelton**, L'honorable Ike  
Membre supérieur (démocrate –  
Missouri)  
Comité de la Chambre sur les  
services armés (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Skidmore**, Colonel Mark  
Commandant, 2e groupe-brigade  
mécanisé canadien  
BFC Petawawa  
25-27 juin 2002

**Spraggett**, M. Ernest  
Directeur, Opérations commerciales  
Agence des douanes et du revenu du  
Canada  
24 juin 2002

**Stump**, L'honorable Bob  
Président (républicain – Arizona)  
Comité de la Chambre sur les  
services armés (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Tarrant**, Lieutenant-colonel Tom  
Directeur adjoint de l'entraînement  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Tattersall**, Lieutenant-commandant  
John  
Direction de l'Instruction de l'Armée  
3  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Taylor**, L'honorable Gene  
Membre supérieur, (démocrate –  
Mississippi)  
Sous-comité sur les  
approvisionnements militaires,  
Comité de la Chambre sur le service  
armé (États-Unis)  
06 fév. 2002

**Tremblay**, Colonel Alain  
Commandant, Centre de recrutement  
des Forces canadiennes  
BFC Borden  
25-27 juin 2002

**Tulenko**, M. Timothy  
Agent politique et militaire, Bureau  
des affaires canadiennes, Bureau des  
affaires de l'hémisphère occidental  
Département d'État américain (États-  
Unis)  
06 fév. 2002

**Verga**, M. Peter F.  
Adjoint spécial, Sécurité nationale  
(États-Unis)  
Le Pentagone  
06 fév. 2002



**ANNEXE V**  
**ONT DISCUTÉ AVEC LE COMITÉ**

---

**Warner**, L'honorable John  
Membre supérieur (républicain –  
Virginie)  
Comité du Sénat sur les services  
armés (États-Unis)  
05 fév. 2002

**Watt**, Major John  
Commandant, Escadron Bravo  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Weldon**, L'honorable Curt  
Président, (républicain –  
Pennsylvanie)  
Sous-Comité sur les  
approvisionnement militaires,  
Comité de la Chambre sur le service  
armé (États-Unis)  
06 fév. 2002

**White**, Lieutenant (M) Troy  
J2  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002

**Williams**, Colonel Richard  
Directeur, Politique de l'hémisphère  
occidental  
Ministère de la Défense nationale  
6 mai 2002

**Young**, Major Marc  
J4  
BFC Kingston  
7-9 mai 2002



## ANNEXE VI

# ORGANISATIONS QUI ONT COMPARU DEVANT LE COMITÉ

---

1ère Division aérienne du Canada  
2 Groupe-brigade mécanisé du Canada  
8e Escadre - Trenton  
12e Escadre - Shearwater  
17e Escadre - Winnipeg  
Agence américaine des projets de recherche de pointe en défense  
(DARPA)  
Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Ottawa  
Brookings Institution (The)  
Bureau du Conseil privé  
Bureau du Secrétaire de la Défense (États-Unis)  
Carnegie Foundation (The)  
Centre de la sécurité des télécommunications  
Commandement de la force aérienne du Pacifique  
Comité de la Chambre sur les services armés (États-Unis)  
Comité du Sénat sur les services armés (États-Unis)  
Comité judiciaire de la Chambre (États-Unis)  
Comité spécial de la Chambre sur le renseignement (États-Unis)  
Conférence des associations de la défense  
Conseil national de la sécurité (États-Unis)  
Conseil de la défense et la sécurité canadienne au 21<sup>e</sup> siècle  
Département d'État américain  
Études sur la sécurité nationale, Conseil en relation étrangère  
Fédération des instituts militaires et interarmées du Canada  
Force opérationnelle interarmées  
Forces maritimes de l'Atlantique  
Forces maritimes du Pacifique  
Le Pentagone (États-Unis)  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce  
international  
Ministère de la Défense nationale  
Quartier général des Forces Terrestres de la région de  
l'Atlantique  
Quartier général de la région canadienne du NORAD  
Secrétaire de la Défense (États-Unis)  
Sécurité nationale (États-Unis)  
Service canadien du renseignement de sécurité  
Solliciteur général du Canada  
Université Queen's, Gestion de la défense



SS-1 – SS-2

- Pièce 1 : Conférence des associations de la défense  
(26 novembre 2001, fascicule n<sup>o</sup> 7)
- Pièce 2 : Royal Canadian Military Institute  
(26 novembre 2001, fascicule n<sup>o</sup> 7)
- Pièce 3 : Conseil pour la sécurité canadienne au XXI<sup>e</sup> siècle du  
Centre d'études militaire et stratégique  
(26 novembre 2001, fascicule n<sup>o</sup> 7)
- Pièce 4 : Ministère de la Défense nationale – les Forces du  
Pacifique  
(10 décembre 2001, fascicule n<sup>o</sup> 9)
- Pièce 5 : Ministère de la Défense nationale – 1<sup>re</sup> Division aérienne  
du Canada  
(10 décembre 2001, fascicule n<sup>o</sup> 9)
- Pièce 6 : Ministère de la Défense nationale – 17<sup>e</sup> Escadre  
Winnipeg  
(10 décembre 2001, fascicule n<sup>o</sup> 9)
- Pièce 7 : Ministère des Affaires étrangères et du Commerce  
international  
(11 février 2002, fascicule n<sup>o</sup> 12)
- Pièce 8 : Ministère de la Défense nationale -  
Matériel présenté par le vice-amiral Maddison  
(6 mai 2002, fascicule n<sup>o</sup> 14)
- Pièce 9 : Ministère de la Défense nationale -  
Matériel présenté par le lieutenant-général Macdonald  
(6 mai 2002, fascicule n<sup>o</sup> 14)
- Pièce 10 : Service de police de Toronto  
(6 mai 2002, fascicule n<sup>o</sup> 14)
- Pièce 11 : Ministère de la Défense nationale – Système de la  
doctrine et de l'instruction de la Force terrestre  
(8 mai 2002, fascicule n<sup>o</sup> 15)

## ANNEXE VII

### LISTE DES PIÈCES

---

- Pièce 12 : Ministère de la Défense nationale – Instruction de l’armée de terre  
(8 mai 2002, fascicule n° 15)
- Pièce 13 : Ministère de la Défense nationale – Interopérabilité  
(8 mai 2002, fascicule n° 15)
- Pièce 14 : Ministère de la Défense nationale – Groupe des opérations interarmées  
(8 mai 2002, fascicule n° 15)
- Pièce 15 : Ministère de la Défense nationale – Équipe d’intervention en cas de catastrophe  
(8 mai 2002, fascicule n° 15)
- Pièce 16 : Ministère de la Défense nationale – Communications et Électronique  
(9 mai 2002, fascicule n° 15)
- Pièce 17 : Conseil de la défense et la sécurité canadienne au 21<sup>e</sup> siècle  
(27 mai 2002, fascicule n° 15)
- Pièce 18 : Université Queen’s, Gestion de la défense  
(27 mai 2002, fascicule n° 15)
- Pièce 19 : Université Carleton, Centre des études de la sécurité et de la défense  
(3 juin 2002, fascicule n° 16)
- Pièce 20 : Ministère de la Défense nationale – Groupe de recrutement  
(25 juin 2002, fascicule n° 19)
- Pièce 21 : Ministère de la Défense nationale – BFC Borden  
(25 juin 2002, fascicule n° 19)
- Pièce 22 : Ministère de la Défense nationale – Forces canadiennes  
(25 juin 2002, fascicule n° 19)

**ANNEXE VII**  
**LISTE DES PIÈCES**

---

- Pièce 23 :           Ministère de la Défense nationale – Groupe d’appui à la formation  
*(25 juin 2002, fascicule n° 19)*
- Pièce 24 :           Ministère de la Défense nationale – 8e Escadre BFC Trenton  
*(26 juin 2002, fascicule n° 19)*
- Pièce 25 :           Ministère de la Défense nationale – 8e Escadre BFC Trenton  
*(26 juin 2002, fascicule n° 19)*
- Pièce 26 :           Ministère de la Défense nationale – 2e Groupe-brigade mécanisé du Canada  
*(27 juin 2002, fascicule n° 19)*





**ANNEXE VIII**  
**STATISTIQUES SUR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ**

---

Nombre de personnes qui ont comparu devant le Comité	Nombre d'organisations qui ont comparu devant le Comité	Nombre d'heures
130	30	89,3



**Veronica Morris**

Veronica Morris s'est jointe au bureau de l'honorable Colin Kenny en novembre 1999, à titre d'adjointe spéciale attitrée au projet de loi sur le tabac parrainé par le sénateur. En juin 2001, M<sup>me</sup> Morris a été chargée des relations avec les médias au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, lequel mène une étude préliminaire sur diverses questions touchant la sécurité nationale. Présentement, le Comité examine le besoin d'une politique nationale de sécurité pour le Canada.

Les séances du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense sont ouvertes aux représentants des médias, sauf lorsque le Comité rédige des rapports, traite de questions personnelles ou lorsqu'un invité demande que les délibérations se tiennent à huis clos.

Lorsque le Comité est à Ottawa, ses séances sont diffusées sur la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC), sur le site Internet du Sénat (audio et vidéo), sur le réseau de télévision parlementaire et sur le réseau audio du Sénat, fréquences (MH) : parquet : 94.7, anglais : 95.5, français : 95.1.

Les personnes intéressées aux activités du Comité peuvent s'inscrire à un service d'envoi afin d'être avisées des dates et lieux des séances et des témoins qui comparâtront.

Des renseignements sur le Comité sont donnés sur le site [www.senate-senat.ca/defense.asp](http://www.senate-senat.ca/defense.asp)

Prière d'adresser vos questions au numéro suivant :

**Sans frais : 1-800-267-7362**

Ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante :

Greffier du Comité : [defence@sen.parl.gc.ca](mailto:defence@sen.parl.gc.ca)

Président du Comité : [kennyco@sen.parl.gc.ca](mailto:kennyco@sen.parl.gc.ca)

Les demandes d'information des médias doivent être envoyées à [ckres2@sen.parl.gc.ca](mailto:ckres2@sen.parl.gc.ca).



**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
(Sénateur Atkins)

---



**SÉNATEUR NORMAN K. ATKINS, D.C.L.**

Nommé au Sénat du Canada le 2 juillet 1986, Norman Atkins a travaillé pendant plus de 27 ans dans le domaine des communications avant de devenir membre de la Chambre haute du Parlement.

Le sénateur Atkins est un ancien président de Camp Associates Advertising Limited, une agence de publicité à service complet entièrement canadienne, faisant affaire avec des clients des secteurs public et privé au pays et à l'étranger. Il est entré au service de l'agence en 1959 et y a occupé diverses fonctions avant d'en devenir président en 1968. Le sénateur Atkins a aussi joué un rôle actif dans l'industrie de la publicité et occupé les fonctions d'administrateur à l'Institut de la publicité canadienne entre 1982 et 1985.

Le sénateur Atkins est un ancien président et un administrateur honoraire du Albany Club de Toronto, et il a été président coordonnateur de Diabète Canada, de 1982 à 1987. Il a aussi été administrateur à la Fondation du diabète juvénile, au Dellcrest Children's Centre et à l'Institut d'engagement politique, ainsi que président de la campagne de financement du Camp Trillium-Rainbow Lake.

Le sénateur Atkins s'intéresse à la vie politique depuis longtemps, ayant consacré temps et énergie à œuvrer au sein du Parti progressiste-conservateur aux niveaux national et provincial pendant plus de 30 ans. Il a assumé des responsabilités de premier plan au cours d'un certain nombre de campagnes électorales et il a exercé les fonctions de conseiller auprès du premier ministre, le très hon. Brian Mulroney, du très hon. Robert L. Stanfield, ancien chef du Parti progressiste-conservateur du Canada et de l'hon. William G. Davis, ancien premier ministre de l'Ontario.

Lors des élections fédérales de 1984, le sénateur Atkins a été président de la campagne nationale qui a fait élire le gouvernement progressiste-conservateur et, le 1er août 1986, il a été nommé président national de l'Organisation du Parti progressiste-conservateur du Canada par le très hon. Brian Mulroney.

## **ANNEXE X**

### **BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**

**(Sénateur Atkins)**

---

Par la suite, le sénateur Atkins a occupé le poste de président national de la Campagne électorale fédérale de 1988 qui s'est terminée par l'élection historique d'un deuxième gouvernement progressiste-conservateur majoritaire.

Le sénateur Atkins est actuellement président du caucus progressiste-conservateur du Sénat, après avoir été président du caucus national de 1993 à 1997. Il est également vice-président du Comité de la régie interne, des budgets et de l'administration, membre du Comité de la sécurité nationale et de la défense, et membre du Sous-comité des anciens combattants.

Depuis 1988, le sénateur Atkins collabore à un certain nombre de projets spéciaux et d'activités communautaires, et plus particulièrement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Front commun pour la santé en Ontario ainsi que de la campagne Partenairesanté dans la fonction publique fédérale.

Le sénateur Atkins est né à Glen Ridge, au New Jersey. Sa famille est originaire de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, où il a passé beaucoup de temps au cours des années. Il a fait ses études au collège Appleby à Oakville, en Ontario, et à l'Université Acadia à Wolfville, en Nouvelle-Écosse, où il a obtenu un baccalauréat ès art en 1957. Le sénateur Atkins a ensuite reçu un doctorat honorifique en droit civil en 2000 de l'Université Acadia.

Au cours des années, le sénateur Atkins a joué un rôle sur la scène politique, dans le milieu communautaire et auprès des œuvres de bienfaisance, comme organisateur et participant de certains nombres d'activités importantes.

- 1997-1999 Président de la campagne de financement du camp Trillium-Rainbow Lake
- 1997\* Président du caucus PC du Sénat
- 1993-1997 Président du caucus PC national
- 1992 Administrateur et membre du Comité directeur des appels d'offres, Société Expo 98 de la Ville de Toronto
- 1990 Membre du comité directeur des appels d'offres, Expo 2000 de la Ville de Toronto

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Atkins)**

---

- 1988      Campagne électorale fédérale (président national)
- 1986      Nommé président national de l'Organisation du Parti PC du Canada
- 1985      Course à la direction du parti en Ontario (président de campagne de Larry Grossman)
- 1985      Course à la direction du parti en Ontario (président de campagne de Roy McMurtry)
- 1984      Campagne électorale fédérale (président national)
- 1983      Élections générales des Bermudes (conseiller principal du United Bermuda Party)
- 1982      Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (coordonnateur des communications et conseiller à l'organisation)
- 1982      Campagne électorale provinciale à Terre-Neuve (conseiller aux communications)
- 1981      Campagne électorale provinciale en Ontario (président de campagne)
- 1979      Campagne électorale provinciale à Terre-Neuve (coordonnateur des communications et conseiller à l'organisation)
- 1978      Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (conseiller aux communications et à l'organisation)
- 1977      Campagne électorale provinciale en Ontario (coprésident de campagne)
- 1975      Campagne électorale provinciale en Ontario (directeur de campagne)
- 1974      Campagne électorale fédérale (directeur des opérations)
- 1974      Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (conseiller en communication et à l'organisation)

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Atkins)**

---

- 1972 Campagne électorale fédérale (coordonnateur des communications)
- 1971 Campagne électorale provinciale en Ontario (directeur de campagne)
- 1971 Course à la direction du parti en Ontario (président de campagne d'Allan Lawrence)
- 1970 Campagne électorale provinciale à l'Île-du-Prince-Édouard (conseiller aux communications et à l'organisation)
- 1970 Campagne électorale provinciale en Nouvelle-Écosse (coordonnateur des communications)
- 1970 Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (conseiller en organisation)
- 1968 Campagne électorale fédérale (directeur de campagne de D.K. Camp dans la circonscription de Don Valley)
- 1967 Campagne électorale provinciale en Nouvelle-Écosse (coordonnateur des communications/conseiller en organisation)
- 1967 Course à la direction du parti fédéral (coprésident du congrès d'investiture pour R. L. Stanfield)
- 1966 Campagne pour le président national (directeur de campagne de D.K. Camp)
- 1965 Élections fédérales (directeur de campagne de D.K. Camp dans la circonscription d'Eglinton)
- 1964 Conférence sur la politique fédérale – « Conférence nationale sur les objectifs canadiens » (membre du comité de planification et organisateur sur place)
- 1964 Campagne pour le président national (directeur de campagne de D.K. Camp)
- 1963 Campagne électorale provinciale en Nouvelle-Écosse (coordonnateur des communications et de la production)



**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
(Sénateur Atkins)

---

- |      |   |
|------|---|
| 1963 | Campagne électorale fédérale (coordonnateur de la production)   |
| 1962 | Campagne électorale provinciale au Manitoba (coordonnateur des communications et de la production)          |
| 1962 | Campagne électorale fédérale (coordonnateur de la production)   |
| 1960 | Campagne électorale provinciale au Nouveau-Brunswick (coordonnateur des communications et de la production) |
| 1960 | Campagne électorale provinciale en Nouvelle-Écosse (coordonnateur des communications et de la production)   |
| 1957 | Campagne électorale fédérale (adjoint du coordonnateur de campagne pour le Canada atlantique)               |
| 1956 | Campagne provinciale en Nouvelle-Écosse (élève organisateur)  |
| 1956 | Campagne provinciale au Nouveau-Brunswick (adjoint du coordonnateur de campagne et personne à tout faire)   |
| 1952 | Campagne provinciale au Nouveau-Brunswick (adjoint du coordonnateur de campagne et personne à tout faire)   |

\*Actuellement président

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Banks)**

---



**Tommy Banks - Parti libéral du**  
**Canada**

<b>Province:</b>	Alberta
<b>Division sénatoriale:</b>	Edmonton
<b>Nommé(e) par:</b>	Chrétien (L)
<b>Bureau:</b>	408, Édifice Victoria
<b>Téléphone:</b>	(613) 995- 1889

---

**Biographie**

**Date de naissance:** Le 17 décembre 1936

M. Tommy Banks est reconnu au Canada comme étant l'un de nos artistes les plus accomplis et les plus polyvalents. Il contribue en outre au rayonnement de la culture canadienne dans le monde.

De 1968 à 1983, l'actuel propriétaire de la compagnie Tommy Banks Music Ltd. a animé The Tommy Banks Show. M. Banks s'est vu décerner un prix Gémeaux pour sa prestation dans une émission de variétés à la télévision.

Musicien lauréat d'un prix Juno, M. Banks s'est fait connaître sur la scène nationale et internationale à titre de chef d'orchestre ou de directeur musical de divers événements marquants tels une représentation de gala en présence de la Reine en 1978; les Jeux du Commonwealth de 1978; les Jeux mondiaux universitaires de 1983; et les cérémonies inaugurales d'EXPO 1986 et des XVe Jeux olympiques d'hiver en 1988. Il a aussi été le chef d'orchestre invité d'orchestres symphoniques partout au Canada et aux États-Unis.

En qualité de président fondateur de la Alberta Foundation for the Performing Arts, M. Banks s'est dévoué sans compter afin que d'autres musiciens et artistes de talent puissent obtenir la reconnaissance qu'ils méritent dans toutes les régions du pays.

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Banks)**

---

En 1979, M. Banks a reçu un diplôme honorifique en musique du Collège Grant MacEwan. La même année, il a remporté le prix Juno et le Grand Prix du Disque-Canada. En 1987, l'Université de l'Alberta lui a conféré un doctorat honorifique en droit. En 1990, le prix Sir Frederick Haultain lui a été attribué.

En 1991, M. Banks a été reçu Officier de l'Ordre du Canada, puis il a été décoré de l'Ordre de l'excellence de l'Alberta en 1993.

Le 9 mai 2001, le sénateur Tommy Banks a été nommé vice-président du **Groupe de travail libéral du Premier ministre sur les questions urbaines**, qui explorera de concert avec les citoyens, les experts et d'autres instances publiques les façons de mieux collaborer, à l'intérieur de la sphère de compétence fédérale, en vue de rehausser la qualité de vie dans nos grands centres urbains.

M. Banks habite à Edmonton.

**Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):**

Banques et commerce

Énergie, environnement et Ressources naturelles

Finances nationales

Le Comité spécial sur les drogues illicites

Sécurité nationale et de la défense

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
(Sénateur Cordy)

---



**CORDY, Hon. Jane M.**

Division sénatoriale : Nouvelle-Écosse  
Adresse au Parlement : édifice Victoria, pièce 314  
Tél. : (613) 995-8409; Fax : (613) 995-8432  
Courriel : [cordyj@sen.parl.gc.ca](mailto:cordyj@sen.parl.gc.ca)  
Date de nomination : 9 juin 2000  
Retraite : 2 juillet 2025  
Date de naissance : 2 juillet 1950

**Études :**

Nova Scotia Teachers College  
Mount Saint Vincent University

**Activités publiques :**

Vice-présidente, Halifax-Dartmouth Port Development Commission  
Présidente du conseil d'arbitrage, Développement des ressources humaines Canada, région de Halifax  
Membre du conseil d'administration de Phoenix House  
Membre du jury, Dartmouth Book Awards, 1993-1995 et 1999-2000  
Membre du comité de planification stratégique, Colby Village Elementary School  
Bénévole et lectrice, programme d'instruction religieuse, église St. Clement, Dartmouth (Nouvelle-Écosse)

**Antécédents professionnels :**

Enseignante :  
Commission scolaire de Sydney  
Commission scolaire d'Halifax  
Commission scolaire de New Glasgow  
Commission scolaire régionale d'Halifax

**Domaines d'intérêt et spécialités :**

Éducation, services aux enfants, affaires sociales, soins de santé.

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Cordy)**

---

**Membre des comités sénatoriaux suivants :**

Comité sénatorial spécial chargé d'étudier le projet de loi C-20 (2000)  
Comité sénatorial permanent des transports et des communications  
(2000)  
Comité sénatorial permanent des peuples autochtones  
Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la  
technologie  
Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement  
Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité

**Associations parlementaires et groupes d'amitié**

Association parlementaire Canada-Europe  
Groupe interparlementaire Canada-États-Unis  
Association parlementaire du Commonwealth, section canadienne  
Union interparlementaire, section canadienne  
Association parlementaire canadienne de l'OTAN  
Parlementaires canadiens pour une action mondiale (2000)  
Groupe d'amitié Canada-Allemagne  
Groupe d'amitié Canada-Israel  
Groupe d'amitié Canada-Italie

**État civil :**

Mariée à Bob Cordy; deux filles, Alison et Michelle

**Adresse sur la colline :**

Sénat du Canada, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0A4

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Day)**

---



**Joseph A. Day - Parti libéral du Canada**

<b>Province:</b>	N.B. /N.-B.
<b>Division sénatoriale:</b>	Saint John-Kennebecasis, Nouveau-Brunswick
<b>Nommé(e) par:</b>	Chrétien (L)
<b>Bureau:</b>	620, Édifice Victoria
<b>Téléphone:</b>	(613) 992-0833

---

**Biographie**

**Date de naissance:** Le 24 janvier 1945

**Lieu de naissance:** Saint John, N.B.

**Nomination :** 24 octobre 2001 , Retraite : 2020

**Études :**

Baccalauréat en génie, Collège militaire royal du Canada

Baccalauréat en droit, Université Queen

Maîtrise en droit commercial (Osgoode Hall Law School)

**Carrière publique :**

Candidat défait du Parti libéral du Canada, 1978, 1979, 1980

Candidat défait à la course à la chefferie du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, 1982

Candidat défait du Parti libéral du Nouveau-Brunswick à Saint John nord, 1982

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Day)**

---

**Carrière privée :**

Exercice du droit à Toronto, Saint John, Ottawa et Kitchener-Waterloo  
Droit commercial - Agent des brevets et des marques  
Questions de droit touchant l'arbitrage commercial international et la technologie  
Conseiller juridique d'une entreprise privée diversifiée  
Président et directeur général de la N.B. Forest Product Association

**Activités actuelles au Sénat :**

Comité de l'agriculture et des forêts  
Comité des finances nationales (formule de péréquation)  
Comité de la sécurité nationale et de la défense

**Champs d'intérêts et spécialisations :**

Sciences et technologie  
Défense  
Commerce international  
Droits de la personne au niveau international  
Patrimoine et alphabétisation

**Groupes parlementaires :**

Association législative Canada-Chine  
Association parlementaire Canada-Europe  
Association interparlementaire Canada-France  
Groupe interparlementaire Canada-Japon  
Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni  
Groupe interparlementaire Canada-États-Unis  
Association parlementaire canadienne de l'OTAN  
Association parlementaire du Commonwealth  
Union interparlementaire  
Assemblée parlementaire de la francophonie  
Groupe d'amitié Canada-Allemagne  
Groupe d'amitié Canada-Irlande  
Groupe d'amitié Canada-Israël  
Groupe d'amitié Canada-Italie

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Day)**

---

**Titres honorifiques :**

Membre honoraire à vie du Royal Military Colleges Club of Canada  
Foundation Inc.

Membre du conseil d'administration du Corps canadien des  
commissionnaires

Membre de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

**Famille :**

**Conjointe :** Georgie Fraser Day

**Enfants :** Emilie, Université Mount Allison et Fraser Day, école secondaire  
Hampton

**Religion :** Église unie du Canada

**Langues parlées :** Anglais et français

Adresse de courriel: [dayja@sen.parl.gc.ca](mailto:dayja@sen.parl.gc.ca)

Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):

Agriculture et forêts

Sécurité nationale et de la défense

Sous-comité Anciens combattants



**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Forrestall)**

---



**HONORABLE J. MICHAEL FORRESTALL**

L'honorable J. Michael Forrestall est né à Deep Brook (Nouvelle-Écosse) le 23 septembre 1932. Avant de le lancer en politique, il occupe un poste de journaliste au Chronicle Herald puis se joint à l'équipe de direction d'une compagnie aérienne. Il est élu pour la première fois à la Chambre des communes à l'élection générale de 1965.

Il est réélu en 1968, 1972, 1974, 1979, 1980 et 1984. En 1966, il prend les fonctions de porte-parole de l'opposition officielle en matière de défense et conteste la position du gouvernement du premier ministre Pearson concernant l'unification des Forces canadiennes. De 1966 à 1979, il exerce les fonctions de porte-parole en matière de défense et siège au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants de la Chambre des communes.

De 1979 à 1984, M. Forrestall est membre ou membre suppléant de l'Assemblée de l'Atlantique Nord. Il occupe également le poste de rapporteur général du Comité militaire de l'Assemblée et présente le rapport du Comité intitulé Sécurité de l'Alliance dans les années 1980. En novembre 1984, il dirige la délégation canadienne à la 30e Session annuelle de l'Assemblée de l'Atlantique Nord.

En 1984, M. Forrestall est nommé secrétaire parlementaire du ministre des Transports et en 1986, il exerce ces fonctions auprès du ministre de l'Expansion industrielle régionale et du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Il est défait à l'élection générale de 1988. En 1989, il est nommé au conseil d'administration de Marine atlantique et en 1990, au Tribunal d'appel des anciens combattants.

Le 27 septembre 1990, M. Forrestall est nommé au Sénat du Canada. En 1993-1994, il siège au Comité parlementaire mixte de la politique canadienne de défense et il continue d'exercer les fonctions de porte-parole du Sénat en matière de défense et de transport. Il est actuellement vice-président du Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité, vice-président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, et membre du Comité permanent de la régie interne. Il a en outre fait partie du Comité sénatorial permanent sur le Régiment aéroporté

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Forrestall)**

---

du Canada en Somalie, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, et du Sous-comité sénatorial sur les affaires des anciens combattants. À la dernière session parlementaire, il a posé plus de 180 questions sur des dossiers relatifs à la défense et la politique étrangère.

M. Forrestall est actuellement membre de l'Association parlementaire de l'OTAN, de l'Union interparlementaire, de l'Association parlementaire du Commonwealth, du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis et de la Légion royale canadienne.

Son bureau est situé à la pièce 363-S de l'édifice du Centre, Sénat du Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0A4, (613) 943-1442, fax (613) 943-1795.

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Kenny)**

---

**L'honorable COLIN KENNY, sénateur**



***Profil de carrière***

L'honorable Colin Kenny a prêté serment le 29 juin 1984 à titre de représentant de la province de l'Ontario. Il a débuté sa carrière politique en 1968 en occupant le poste de directeur exécutif du Parti libéral de l'Ontario. De 1970 à 1979, il a exercé au bureau du premier ministre les fonctions d'adjoint spécial, de directeur des opérations et de conseiller en politique. Il a aussi été adjoint au secrétaire principal du premier ministre, le très honorable Pierre Trudeau.

***Rôle au sein de comités***

Au cours de sa carrière au Parlement, le sénateur Kenny a siégé à de nombreux comités, dont le Comité spécial sur le terrorisme et la sécurité (1986-1988 et 1989-1991), le Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada (1994), le Comité permanent des banques et du commerce, le Comité permanent des finances nationales et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Il est actuellement président du Comité permanent de la sécurité nationale et de la défense et vice-président du Comité spécial sur les drogues illicites. Il siège aussi au Comité directeur du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

***Questions de défense***

Le sénateur Kenny a été élu rapporteur du Comité de la défense et de la sécurité de l'Association parlementaire de l'OTAN. Il occupait auparavant les postes de président de la sous-commission de l'avenir de la sécurité et de la capacité de défense et de vice-président de la sous-commission sur l'avenir des forces armées de l'Association parlementaire de l'OTAN.

Courriel : [kennyco@sen.parl.gc.ca](mailto:kennyco@sen.parl.gc.ca)

Site web : <http://sen.parl.gc.ca/ckenny>

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur LaPierre)**

---



**Laurier L. LaPierre - Parti libéral  
du Canada**

<b>Province:</b>	Ontario
<b>Division sénatoriale:</b>	Ontario
<b>Nommé(e) par:</b>	Chrétien (L)
<b>Bureau:</b>	343, édifice de l'Est
<b>Téléphone:</b>	(613) 992- 0081

---

**Biographie**

**Date de naissance:** Le 21 novembre 1929

**Nomination :** Juin 2001

M. Laurier LaPierre est bien connu et très respecté dans tout le Canada pour ses réalisations extraordinaires en tant qu'auteur, journaliste, commentateur et éducateur. de 1997 au 2000.

M. LaPierre a obtenu un baccalauréat, une maîtrise ainsi qu'un doctorat en histoire de l'Université de Toronto, un doctorat honorifique en droit de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et un doctorat en lettres (honoris causa) de l'Université Brock. De 1959 à 1978, il a enseigné à l'Université Western Ontario, au Collège Loyola et à l'Université McGill. En 1993-1994, il a été professeur de journalisme invité à la Chaire Max Bell de l'Université de Regina.

Il a acquis une réputation nationale pour son travail à la CBC entre 1962 et 1978 à titre d'animateur et rédacteur d'émissions comme This Hour Has Seven Days, Inquiry et Midnight. Au fil des ans, il a aussi été un animateur et un commentateur de radio et de télévision très recherché. Au moment de sa nomination, il était président de Téléfilm Canada. Il est actuellement le président honoraire de la Célébration du patrimoine Historica.

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur LaPierre)**

---

Autorité reconnue en matière d'histoire du Canada et d'affaires publiques, M. LaPierre a écrit une foule de livres et d'articles ou en a dirigé la publication. La liste comprend : *Quebec: A Tale of Love; Sir Wilfrid Laurier and the Romance of Canada; 1759: The Battle for Canada; Québec hier et aujourd'hui*; et *The Apprenticeship of Canada, 1876-1914*. Il a collaboré entre autres au *Financial Post*, à la *International Review*, au *Canadian Forum* et à l'*encyclopédie Britannica*. À la fin des années 70, il a siégé à la Commission d'enquête sur l'éducation des jeunes enfants et, à partir de 1990-1991, il a animé les assemblées électroniques tenues dans le cadre du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada. Il était membre du Comité de surveillance des changements du Ministre sur la mise en oeuvre du changement au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes de 1997 au 2000. M. LaPierre a été reçu Officier de l'Ordre du Canada en 1994.

**Activités au Sénat :**

Membre du Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité (2001- ).

Membre du Comité sénatorial des transports et des communications (2001-)

Membre du Comité mixte permanent des langues officielles (2001-)

**Membre actuel du/des comité(s) du Sénat suivant(s):**

Sécurité nationale et de la défense  
Transports et communications

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Meighen)**

---



**L'HONORABLE MICHAEL ARTHUR**  
**MEIGHEN, C.R., B.A., LL.L., LL.D.**

**PERSONNEL** Né le 25 mars 1939 à Montréal (Québec)  
Épouse: Kelly Elizabeth Meighen (née Dillon)

Trois fils: Theodore Richard (Ted), Hugh Arthur Kennedy, Max Talbot de Lancey

**ÉTUDES**

Primaire et secondaire: Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario  
Université de Genève, Certificat d'études françaises, 1957  
Université McGill, Baccalauréat ès arts, 1960  
Université Laval, LL.L. (avec distinction), 1963

**HONORIFIQUE**

Mount Allison University, Sackville, N-B, LL.D. (honoris causa)

**LANGUES**

Anglais et français

**EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**

Depuis 1990 Avocat conseil, Meighen Demers, Toronto (Ontario)

1990 Nommé membre du Sénat du Canada

Membre de comités: Comité sénatorial permanent des banques et du commerce; Comité sénatorial permanent des pêches; Sous-comité des anciens combattants (président); Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada (1994); Comité mixte spécial sur le renouvellement du Canada (1991-92).

1985-87 Conseiller juridique, Commission d'enquête sur les criminels de guerre ( Deschênes)

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Meighen)**

---

- 1981-90      Partenaire du cabinet McMaster Meighen (plus tard Meighen Demers), Toronto (Ontario), spécialisé dans la pratique du droit administratif et commercial
- 1983            Nommé Conseiller de la Reine
- 1981            Admis au Barreau du Haut-Canada
- 1978-80        Vice-président, Directeur du marketing, TV Guide Inc., Toronto (Ontario)
- 1974-77        Élu Président national de l'Association progressiste conservatrice du Canada
- 1972, 1974     Élections fédérales, candidat officiel pour la circonscription de St-Henri-Westmount pour le Parti progressiste conservateur
- 1971            Président, Assemblée générale annuelle, Association progressiste conservatrice du Canada
- 1968-71        Élu Secrétaire national, Association progressiste conservatrice du Canada
- 1964-78        Associé, puis partenaire du cabinet McMaster Meighen, Montréal (Québec), spécialisé dans la pratique des litiges et du droit commercial
- 1964            Admis au Barreau de la province de Québec

**MEMBRE**

Sénat du Canada  
Barreau du Québec  
Association du Barreau canadien  
Barreau du Haut-Canada

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Meighen)**

---

**ADMINISTRATEUR**

Cundill Funds, Vancouver (Colombie Britannique), (Président du Conseil des gouverneurs)  
Deutsche Bank Canada, Toronto (Ontario), (Président du Comité de révision et membre du Comité de vérification)  
Paribas Participations Limited, Toronto (Ontario)  
CamVec Corporation, Toronto (Ontario), (Président, Comités de la Régie de l'entreprise et Ressources humaines)  
Cisco Systems Inc., Toronto (Ontario), (Membre, Comité consultatif)  
J.C. Clark Ltd., Toronto (Ontario), (administrateur non membre de la profession)

**ADMINISTRATEUR (ANTÉRIEUR)**

Donahue Inc., Montréal (Québec)  
Canadian General Investments Ltd., Toronto (Ontario) (Président du Conseil)  
Third Canadian General Investment Trust, Toronto (Ontario)  
Conwest Exploration Co. Ltd., Toronto (Ontario)  
Groupe La Laurentienne Inc., Montréal (Québec)  
Merchant Private Ltd., Toronto (Ontario)  
Sodarcán Inc., Montréal (Québec)  
BEP International Corp., Montréal (Québec)  
UAP Inc., Montréal (Québec)  
Connor Clark & Company Ltd., Toronto (Ontario)  
Albany Club of Toronto, Toronto (Ontario)  
Connor Clark Private Trust, Toronto (Ontario)

**ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES**

Festival de Stratford du Canada (Président de la Fondation)  
Toronto & Western Hospital Foundation (Administrateur)  
Institut Loeb de recherche en santé (Administrateur)  
Centre for Cultural Management, University of Waterloo (Président)  
La Fondation de l'Université Laval (Administrateur et membre du Comité exécutif)  
Trinity College School, Port Hope (Ontario), (Conseiller à vie)  
Le Fonds PC du Canada (Administrateur et ancien président 1995-96)  
Fonds d'apprentissage du Collège Frontières (Administrateur honoraire)  
Fédération du saumon Atlantique - Canada (Vice-président)



**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Meighen)**

---

Conseil consultatif de l'Armée du salut du grand Toronto (Président)  
La Fondation T.R. Meighen, oeuvre de bienfaisance accréditée, St-Andrews,  
N.B. (Président et administrateur)  
University of King's College, Halifax, N-É, (Chancelier élu)  
Fondation de recherche canadienne du cancer de la prostate (Administrateur)

**ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES (ANTÉRIEURES)**

Festival de Stratford du Canada, 1995-97 (Président) 1986-98  
(Administrateur)  
Stratford Festival Theatre Renewal Campaign, 1995-97 (Président)  
Président du financement en Ontario pour la campagne de Jean Charest à la  
direction du Parti progressiste conservateur, 1993  
Campagne de financement de l'Université Laval, 1985-87 (Coprésident,  
Comité des dons exceptionnels)  
Campagne Défi, Université Laval, 1996-98 (Membre, Cabinet de la  
campagne)  
Cancer Care International, 1995-98 (Administrateur)  
Fondation ontarienne pour la recherche en cancérologie et le traitement du  
cancer, 1982-93 (Président du conseil)  
Ontario Cancer Institute / Princess Margaret Hospital, 1982-93  
(Administrateur)  
Ballet national du Canada, 1986-92 (Administrateur) 1990-91 (Président de  
la campagne de sollicitation)  
Musée des beaux-arts de Montréal, 1988-93 (Coprésident national,  
Campagne de mobilisation de fonds)  
Fonds McGill pour le XXI<sup>e</sup> siècle (Solliciteur bénévole, Comité de division  
principal)  
Conseil pour l'unité canadienne (Ancien président du conseil et membre à  
vie)

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
**(Sénateur Meighen)**

---

**LOISIRS**            Pêche, golf, ski

**BUREAU :**            Meighen Demers LLP  
200, rue King Ouest  
Toronto, Ontario  
M5H 3T4  
Téléphone (416) 340-6016  
Télécopieur (416) 977-5239  
Courriel : [mmeighen@meighen.com](mailto:mmeighen@meighen.com)

**RÉSIDENCES :** 4 avenue Lamport  
Toronto, Ontario  
11<sup>ième</sup> étage  
M4W 1S6  
  
201 Joe's Point Road  
St. Andrews, N-B  
E5B 2J7

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
(Sénateur Wiebe)

---

**WIEBE, hon. John E.N.**



Division sénatoriale : Saskatchewan  
Adresse au Sénat : Édifice Victoria, pièce 414  
Tél. : (613) 995-1800 Fax : (613) 995-1861  
Courriel : [jwiebe@sen.parl.gc.ca](mailto:jwiebe@sen.parl.gc.ca)

Date de nomination : 7 avril 2000  
Retraite : 31 mai 2011  
Date de naissance : 31 mai 1936

**Études** : Luther College, Regina  
Université de la Saskatchewan

**Carrière dans le secteur public :**

**Lieutenant-gouverneur, province de la Saskatchewan, mai 1994 – février 2000**

Président, Section de la Saskatchewan, Conseil de liaison des Forces canadiennes, 1998-2000  
Directeur, VIA Rail Canada Inc., 1979-1983  
Député à l'Assemblée législative de la Saskatchewan, 1971-1979  
Directeur, Saskatchewan Power Corporation, 1967-1971  
Membre de la délégation commerciale envoyée en Chine par le ministère canadien de l'Agriculture  
Membre de la délégation commerciale envoyée au Brésil par la Commission canadienne du blé  
Membre, Saskatchewan Co-operative Advisory Board

**Carrière dans le secteur privé :**

Président et propriétaire de L & W Feeders Limited, 1970-1985  
Président, Main Centre Wheat Pool Committee, Herbert Co-op  
Membre du conseil d'administration, Herbert Credit Union  
Membre fondateur et secrétaire-trésorier du parc régional Herbert Ferry

**Prix et distinctions :**

Chevalier, Order of St. John of Jerusalem, 21 octobre 1994  
Membre honoraire, Royal Regina Golf Club  
Membre honoraire, Saskatchewan Curling Association

**ANNEXE X**  
**BIOGRAPHIES DES MEMBRES DU COMITÉ**  
(Sénateur Wiebe)

---

Membre honoraire, Saskatchewan Commissionaries  
Prix Master Farm Family

**Activités au sein d'associations :**

Ancien président, Club Lions de Herbert  
Membre, Northwest Mounted Police Masonic Lodge  
Membre, Swift Current Shrine  
Saskatchewan Stock Growers Association (MEMBRE À VIE)  
Saskatchewan Wheat Pool  
Entraîneur principal et arbitre de hockey  
Directeur, club 4-H de Rush Lake  
Élève-officier, Royal Regina Rifles, 1957-1959

**Domaines d'intérêt et spécialités :**

Agriculture, commerce international, Forces canadiennes, environnement, développement économique régional, énergie, éducation, services à la jeunesse, culture.

**Fonctions actuelles au sein de comités sénatoriaux :**

Vice-président, Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (37<sup>e</sup> législature)  
Comité sénatorial permanent des banques et du commerce (37<sup>e</sup> législature)  
Comité de la défense et de la sécurité (37<sup>e</sup> législature)

**Groupes parlementaires :**

Association parlementaire canadienne de l'OTAN  
Union parlementaire du Commonwealth  
UNESCO

**Groupes d'amitié :**

Groupe d'amitié Canada-Allemagne

**Statut civil :**

Marié à Ann Lewis; trois enfants et quatre petits-enfants

**Adresse sur la colline :** Sénat du Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0A4

**ANNEXE XI**  
**BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ**  
**(Adjudant chef (retraité) Dessureault)**

---

**Adjudant-chef**  
**J.J.L.M. Dessureault,**  
**OMM, CD**

**Adjudant-chef des**  
**des Forces**  
**canadiennes**



Né à Shawinigan (Québec) le 2 novembre 1945, l'adjudant-chef Dessureault s'enrôle dans l'Armée canadienne le 26 mars 1964 et poursuit son entraînement au dépôt du Royal 22<sup>e</sup> Régiment alors cantonné à Valcartier (Québec). En septembre de la même année, il est affecté au 2<sup>e</sup> bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment à Valcartier.

En juillet 1965, il accompagne l'unité à Werl dans le nord de l'Allemagne pour une période de quatre années. De retour au Canada en novembre 1969, il occupe divers postes au sein du 3<sup>e</sup> Bataillon jusqu'en juin 1971, date où il rejoint de nouveau le 1<sup>er</sup> Bataillon, installé depuis peu à Lahr dans le sud de l'Allemagne. Il est promu caporal-chef en avril 1972.

Au mois d'août 1974, à son retour au Canada, il est promu au grade de sergent et occupe successivement les fonctions de commandant de section et d'adjoint de peloton d'infanterie au 3<sup>e</sup> Bataillon. En août 1976 il est affecté au 1<sup>er</sup> Bataillon en Europe pour une durée de cinq ans. Au cours de cette mutation il obtiendra deux promotions.

En juin 1983, il est de retour au Canada pour y remplir la fonction d'adjudant-maître à la section d'entraînement de l'exercice militaire (drill) au Collège militaire royal de Saint-Jean. Il effectue un retour au 2<sup>e</sup> Bataillon en juin 1986 et accompagne l'unité à Chypre en février 1987. Promu au grade d'adjudant-chef pendant cette mission, en juin de la même année, il sera muté au Quartier général du Secteur de l'Est à Montréal.

**ANNEXE XI**  
**BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ**  
**(Adjudant chef (retraité) Dessureault)**

---

Au terme d'une mutation de trois années, il est nommé au poste de sergent-major régimentaire du 1<sup>er</sup> Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment en juin 1990. Il accompagne l'unité en ex-Yougoslavie le 8 avril 1992 dans le cadre d'une mission de paix sous l'égide des Nations Unies. Il sera ainsi le premier sergent-major régimentaire à être déployé au sein d'un groupe de bataille depuis les opérations de Corée. De retour au Canada en juin 1993, il occupe la fonction d'adjudant-chef du Secteur du

En novembre 1994, il a été décoré de l'Ordre du Mérite militaire, à titre de membre et élevé au rang d'Officier de l'Ordre du mérite militaire en janvier 2000.

L'adjudant-chef Dessureault est marié à Marianne Claassen, originaire des Pays-Bas; ils ont une fille, Désirée.

**ANNEXE XI**  
**BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ**  
(Major-général (retraité) Keith McDonald)

---



**LE MAJOR-GÉNÉRAL (Ret.) G. Keith  
MCDONALD**

Le major-général McDonald a grandi à Edmonton. Il a fait ses études au Collège militaire royal de Saint-Jean et au Royal Military College (RMC) de Kingston, où il a obtenu son diplôme en 1966 et été reçu pilote en 1967.

Il a été instructeur de vol sur le T-33 à la base des Forces canadiennes (BFC) de Moose Jaw, en Saskatchewan. En 1970, il a été détaché au RMC à titre de commandant d'escadron et, ensuite, de directeur adjoint des élèves-officiers.

En 1973, il est revenu à l'instruction sur les CF5 et CF104. En 1974, il a été pilote du 439e Escadron à la BFC de Baden-Soellingen, pilotant le CF104 pendant les attaques au sol. Promu major en 1977, il est devenu officier du Groupe d'évaluation tactique en 1978.

En 1980, le major-général McDonald s'est inscrit au Royal Air Force Staff College de Bracknell, en Angleterre. Promu lieutenant-colonel en janvier 1981, il est retourné au Quartier général de la Défense nationale (QGDN) où il a été responsable de la planification des besoins opérationnels et des achats d'équipement pour le CF18. En 1982, il a été muté au bureau d'administration du projet CF18 en tant que gestionnaire des besoins opérationnels.

Le major-général McDonald a terminé son instruction sur le CF18 à la BFC de Cold Lake, et est ensuite retourné à la BFC de Baden-Soellingen en 1985 en tant que premier commandant du 439e Escadron d'appui tactique. En juillet 1987, il a été promu colonel et a été détaché au QGDN en tant que directeur de la formation professionnelle et du perfectionnement. En juillet 1989, il a assuré le commandement de la BFC et de la 4e Escadre de Baden-Soellingen. Dans le cadre de ses fonctions de commandant de l'escadre et de la base, il a supervisé la création du groupe opérationnel aérien du CF18 dans la guerre du Golfe et a amorcé la fermeture de Baden. En 1992, il est revenu au QGDN à titre d'adjoint spécial du Sous-ministre adjoint (Personnel) et, en juillet 1993, il a occupé le nouveau poste d'adjoint spécial du Vice-chef d'état-major de la Défense (VECMD) et de directeur du Secrétariat du QGDN.

**ANNEXE XI**  
**BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ**  
**(Major-général (retraité) Keith McDonald)**

---

En juin 1994, le général McDonald a été promu brigadier général et a assumé les fonctions de directeur général du développement (Aérospatiale) au QGDN. Il a été promu major-général en 1996, occupant le poste de directeur des opérations au QG du NORAD à Colorado Springs, aux États-Unis. Il a occupé ces fonctions jusqu'à sa retraite des Forces canadiennes en 1998, après avoir passé 37 années dans les Forces.

Le général McDonald a accumulé plus de 4 000 heures de vol à titre de pilote commandant de bord, surtout à bord de CF18, de CF104, de CF5 et de T-33. Il possède un B.A. en sciences politiques et en économie, a suivi des cours au RAF Staff College, des cours de niveau supérieur en administration des affaires à l'Université Queen's, ainsi que des cours en matière de sécurité nationale et de gestion.

Après avoir quitté l'armée en 1998, le général McDonald a dû attendre la fin de la période réglementaire avant de se joindre à la firme BMCI Consulting en tant qu'expert-conseil principal à la Division de l'aérospatiale et de la défense.

Le général McDonald est marié à Catherine Grunder de Kincardine (Ontario) et il a deux filles, Jocelyn et Amy.



**ANNEXE XI**  
**BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ**  
**(Grant Purves – Barbara Reynolds)**

---

**Grant Purves**

Grant Purves exerce les fonctions d'attaché de recherche principal. Il est entré à la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement en 1974. Depuis, il a aidé de nombreux comités parlementaires à préparer des études approfondies. En 2001, il a été affecté au Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité.

M. Purves possède une formation solide en histoire militaire et en histoire de l'Europe de l'Est.

**Barbara Reynolds**

Barbara Reynolds travaille avec des parlementaires canadiens à divers titres depuis 28 ans. Formée comme sociologue, elle a travaillé pendant 10 ans comme attachée de recherche à la Bibliothèque du Parlement, pour les comités étudiant des questions sociales. Ainsi, elle a été pendant trois ans directrice de recherche au Comité (Chambre des communes) concernant les invalides et les handicapés qui a produit le rapport-clé intitulé *Obstacles*.

Elle a été, pendant 15 ans, collaboratrice au Centre parlementaire où elle a organisé des visites pour les législateurs entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'avec des pays d'Afrique et du Sud-Est asiatique. Elle a coordonné des programmes de perfectionnement professionnel pour les législateurs et leur personnel; elle a aussi rédigé des études sur le fonctionnement des bureaux des parlementaires à Ottawa et dans les bureaux de circonscription. De plus, elle a été directrice du programme Fonds pour le Parlement, le monde du travail et des affaires, un programme qui permet aux législateurs de passer jusqu'à une semaine avec des grandes entreprises et des syndicats.

De 1985 à 2000, elle a aussi été conseillère du Groupe canadien de l'Union interparlementaire, un organisme mondial de législateurs qui agit comme volet parlementaire pour les Nations Unies.

**ANNEXE XI**  
**BIOGRAPHIES DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ**  
**(Grant Purves – Barbara Reynolds)**

---

En avril 1998, elle s'est jointe à la Direction des comités du Sénat en qualité de greffière de comité, où elle a notamment été affectée aux études suivantes : sécurité et renseignement; forêts boréales; pêches; sécurité des transports; anciens combattants; sécurité nationale et défense.

**SÉNAT DU CANADA**

**Comité sénatorial permanent  
Sécurité nationale et défense**

**1<sup>re</sup> session, 37<sup>e</sup> législature, 2001-2002**

**INDEX**

**Défense de l'Amérique du Nord :  
une responsabilité canadienne  
rapport, août 2002**

**Buck, Ron**, vice-amiral, chef d'état-major de la Force maritime canadienne, **p:10,11**

**Calder, Kenneth J.**, sous-ministre adjoint (Politiques), ministère de la  
Défense nationale, **p:26**

**Forces armées américaines**

Structure de commandement unifiée

But, **p:37**

Chef de l'état-major interarmées, responsabilités, **p:37**

Commandants en chef, responsabilités, **p:38-9**

Commandants géographiques, zone de responsabilité, forces, **p:37-9**

Commandement Nord (NORTHCOM), **p:20-1,38**

Homeland Defence Command (Office de défense de la patrie), **p:38-9**

Monde, répartition par zones, **p:20,37,43**

Plan de commandement unifié, commandements, zones de responsabilité, **p:40-2**

Potentiel militaire pour les régions du monde, besoin, **p:37**

Structure, révision, **p:37**

**Forces armées canadiennes**

Budget, dépenses, **p:17**

Effectifs, **p:17**

Forces terrestres

Centre canadien d'entraînement aux manœuvres, **p:18, 23**

Comité, recommandations, **p:23**

Entraînement collectif avec les forces américaines à l'échelle du  
groupement tactique et de la brigade, besoin, **p:17-9, 23**

Exercices d'entraînement communs avec les troupes des pays de  
l'OTAN, **p:19**

Unité de planification des forces terrestres canado-américaines, **p:23**

NORAD, Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du  
Nord

Accord, signature, renouvellements, **p:33**

AWACS, (Système aéroporté de détection et de contrôle par avions E-3), **p:34**

Commandement, structure, **p:27, 33**

- Contribution canadienne, bénéfiques, **p:27**
- Défense maritime et terrestre, absence de mécanismes conjoints, **p:5-6**
- Forces aériennes assignées, **p:34-5**
- Lutte contre le trafic de drogue, surveillance du trafic aérien, **p:35**
- Personnel canadien assigné aux bases américaines, **p:35, 45**
- Régions NORAD, **p:27, 34**
- Rôle, but, opérations, efficacité, **p:5, 26-7, 33**
- Système d'alerte du Nord, **p:34**
- Opérations maritimes et terrestres, mécanisme comparable à NORAD, **p:7**
  
- Granatstein, Jack**, historien, président du Conseil pour la défense et la sécurité du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle, **p:20-1**
  
- Jeffery, Michael**, lieutenant-général, chef d'état-major de l'armée de terre, Forces canadiennes **p:17-8**
  
- Macdonald, George**, lieutenant-général, vice-chef d'état-major des Forces canadiennes **p:7,11,29,30**
  
- Sécurité nationale et défense, Comité sénatorial permanent**
  - Recommandations
    - Eaux territoriales, **p:13-5**
    - Forces terrestres, **p:23**
    - Grands Lacs, **p:15**
  
- Sinclair, Jill**, sous-ministre adjointe par intérim responsable de la sécurité et des politiques, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, **p:7**
  
- Terrorisme, lutte contre le**
  - Canada, sentiment de sécurité, attrait, risques, **p:25-6**
  - Canada-États-Unis, relations et frontières, coopération, **p:6, 28-9,45**
    - Accord sur le partage de la production de défense, **p:46**
    - Comité canado-américain de coopération militaire, **p:46**
    - Commission permanente mixte de défense, **p:45-6**
    - Économies, interdépendance, **p:28-31**
    - Groupe stratégique régional Canada-États-Unis (CUSRPG), **p: 46**
    - NORAD, 8<sup>e</sup> Accord, **p:46-7**
    - Programme canado-américain d'essai et d'évaluation, **p:47**
    - Souveraineté canadienne, intérêts nationaux, maintien, **p:6, 26,28-9**
    - Traités, protocoles d'accord, comités, **p:28, 45**
  - Défense de l'Amérique du Nord, importance, participation, **p:2628-9**
  - Eaux territoriales, littoral océanique et voies navigables, protection
    - Besoin d'améliorer, **p:6**
    - Comité, recommandations, **p:13-5**
    - Débarquements non-autorisés, difficultés à empêcher, **p:9**
    - Douanes, rapports, système volontaire, **p:9-10**
    - Envois maritimes d'importance au Canada, information sur les

ports de départ étrangers, **p:9-10, 14**  
Forces canadiennes, navire prêt à réagir, **p:10**  
Grands Lacs, rapports, mesures **p:15**  
Groupe de planification et de surveillance binational, **p:11, 13-4**  
« Navires suspects », renseignements, acquisition, **p:9-10,14, 15**  
Planification et coopération avec États-Unis, **p:6, 10-11,13**  
Politique nationale, besoin, recommandation, **p:6, 13**  
Règlements de reportage et de contrôle, coordination, **p:9,13,14-5**  
Surveillance, ministères et agences, capacité, ressources, **p:10, 13,14**  
Technologie, utilité, **p:9**  
Transpondeurs sur les navires pour le repérage électronique, **p:15**



## **LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD : UNE RESPONSABILITÉ CANADIENNE**

Des RENSEIGNEMENTS SUR LE comité sont donnés sur le site:  
[www.senate-senat.ca/defence.asp](http://www.senate-senat.ca/defence.asp)

Prière d'adresser vos questions au numéro suivant :  
Sans Frais : 1-800-267-7362

Ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante :  
Greffier du Comité: [defence@sen.parl.gc.ca](mailto:defence@sen.parl.gc.ca)  
Président du Comité: [Kennyco@sen.parl.gc.ca](mailto:Kennyco@sen.parl.gc.ca)

Les demandes d'information des médias doivent être envoyées à :  
[ckres2@sen.parl.gc.ca](mailto:ckres2@sen.parl.gc.ca)

